

Le journal canadien français du sud-ouest ontarien

12ième année No 11 le 30 mai, 1978 30¢

Le numéro de téléphone des bureaux du Rempart est : 948-4139

La Fédération des Francophones hors-Québec (F.F.H.Q.)

"Deux poids, deux mesures"

Il fallait bien faire cet exercice de comparaison pour se rendre à l'évidence qu'il existe bel et bien, comme nous le supposions, une situation de déséquilibre entre les deux communautés.

Mais l'exercice n'était pas futile. Loin de là. Le dossier comparatif lève le voile sur le portrait réel de deux communautés bien distinctes: l'une francophone hors Québec, l'autre anglophone au Québec. Depuis près d'un an, les francophones hors Québec étaient mis en présence, bien malgré eux, d'une distorsion intolérable de la réalité.

Distorsion utile puisqu'elle servait de justification aux traitements que subissent les communautés francophones hors Québec.

Distorsion facile puisqu'elle reposait sur un tas de fausses prémisses, de préjugés, d'ignorance des faits, moussée par un tapage publicitaire qui brouillait la réalité.

Distorsion préjudiciable, car sans connaître les faits véridiques, les francophones hors Québec n'avaient aucun outil pour se défendre.

Nous avons donc étalé brutalement les faits, et la réalité des deux communautés saute aux yeux! C'est une situation de "deux poids, deux mesures". En voici quelques éléments.

A] Les conditions historiques

Les francophones hors Québec: Le peuple conquis et traité comme tel.

Il perd ses territoires, il est dépossédé de ses droits; il est aussi déporté. Il se bat constamment pour obtenir ou garder ses écoles.

Les anglophones au Québec: Le peuple conquérant. Il prend le contrôle économique et multiplie ses institutions. C'est une communauté autonome, dont la vitalité ne fait aucun doute.

B] La situation démographique

1. La vitalité linguistique: Le groupe ethnique britannique du Québec jouit d'une vitalité linguistique sûre et que le groupe ethnique français hors Québec connaît une perte vertigineuse de ses effectifs.

2. Le niveau de bilinguisme: La très grande majorité des francophones hors Québec, contrairement aux Anglo-Québécois, est bilingue.

3. L'exogamie (les mariages mixtes): L'attraction de la langue anglaise au Québec est si forte qu'elle prévaut chez les époux de mariage mixte. En ce sens, la minorité de langue officielle au Québec est une minorité dominante.

C] Le statut socio-économique

Le revenu moyen de travail des anglophones au Québec est non seulement supérieur à celui de tous les francophones, mais il est supérieur au revenu des anglophones des autres provinces. (Ontario et Nouveau-Brunswick)

D] L'éducation

1. Les lois: Trois provinces seulement, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, reconnaissent un certain statut au français comme langue d'enseignement. Mais les multiples conditions qui accompagnent ce statut sont dépendantes d'une volonté administrative arbitraire qui vient restreindre la portée de la loi.

Au Québec, l'enseignement en anglais n'a jamais perdu son statut officiel. Les anglophones du Québec, en vertu de l'article 73 de la loi 101, conservent leur droit à l'éducation dans leur langue maternelle.

2. Les effectifs scolaires: (la F.F.H.Q. a comparé ses données à celles du Conseil des Ministres de l'Education du Canada).

D'après le C.M.E.C., 76.9 o/o des effectifs francophones potentiels reçoivent des services d'éducation en français (en totalité ou en partie), comparativement à 100 o/o pour les anglophones du Québec.

3. Les commissions scolaires: Incontestablement, les anglophones du Québec ont la main haute sur leurs moyens d'éducation puisqu'ils peuvent compter, dans une seule province, sur vingt-neuf commissions scolaires homogènes, alors qu'en dehors du Québec seuls les Acadiens du Nouveau-Brunswick peuvent bénéficier de quatre commissions scolaires homogènes.

E] Les média

1. La presse écrite: La vitalité de la langue anglaise au Québec repose sur de solide piliers. Trois quotidiens anglais ont un tirage total de 350,000 tandis que les francophones hors Québec ont accès qu'à deux seuls quotidiens - Le Droit et l'Evangéline ayant un tirage conjoint de 30,000.

2. Les média électroniques: Alors que les anglophones du Québec ont une variété de choix quant aux services de radio et télévision dans leur langue maternelle, la plupart des francophones hors Québec ne peuvent compter que sur un choix limité, voire nul.

F] Les services juridiques

Les droits: Seuls les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick concèdent certains droits à leur communauté minoritaire.

G] La santé et les services sociaux

1. Les institutions de santé: La communauté anglophone du Québec est particulièrement bien desservie en termes de soins hospitaliers, à en juger par le nombre imposant d'hôpitaux à prédominance anglaise.

2. La profession médicale: Pour des populations

suite à la page 10

Monsieur Davis ne peut pas se permettre de bloquer impunément ce Bill sans en accepter la pleine responsabilité

N.D.L.R. - Le 24 mai dernier, le chef du Nouveau-Parti Démocratique de l'Ontario, M. Michael Cassidy a prononcé une allocution devant les membres du Club Richelieu, Ottawa. En voici quelques extraits:

"Aujourd'hui les Franco-Ontariens ne se contentent plus de simplement survivre. Ils désirent évoluer normalement, aller au-delà de la survivance, et parvenir à l'épanouissement culturel.

Cet épanouissement collectif des Franco-Ontariens est déjà amorcé.

Vous avez mis en place de nombreuses institutions - troupes de théâtre, clubs sociaux, universités, centres communautaires. Bref, un réseau d'institutions permet aux Franco-Ontariens de s'affranchir collectivement avec un dynamisme sans précédent.

Mais cette structure institutionnelle est incomplète! On peut dire qu'il manque un maillon à la chaine. Et il incombe au gouvernement d'insérer ce maillon. Nul autre ne peut le faire.

Depuis 1969, le Nouveau Parti Démocratique préconise la reconnaissance officielle de la langue française en Ontario.

L'automne dernier, le député néo-démocrate de Cornwall, M. George Samis, a présenté un projet de loi privé visant à accorder un statut officiel à la langue française en Ontario. Je vous assure que le Bill de M. Samis reflète l'opinion du Parti.

Ce projet de loi se base sur la loi sur les Langues Officielles du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, cette province est officiellement bilingue depuis 1969.

En présentant ce projet de loi à l'Assemblée législative, le NPD a démontré clairement son engagement à l'égard du principe d'égalité linguistique en Ontario. Mais ce Bill n'a pas encore passé en deuxième lecture.

Depuis ce temps, Albert Roy, député Libéral d'Ottawa-Est, a pour sa part présenté un projet de loi visant à accorder un statut juridique pour les services en langue française dans les régions à haute concentration francophone...

Le gouvernement de Bill Davis devra prochainement faire face à un défi qui résulte de la situation minoritaire à Queen's Park et des pressions continues de la communauté franco-ontarienne. Les deux partis d'opposition appuient vigoureusement ces démarches pour gagner une mesure de justice en matière linguistique.

Le vote sur le Projet de loi d'Albert Roy le premier juin, obligera le gouvernement à montrer ses véritables couleurs sur cette question d'importance primordiale pour nous en Ontario et pour le pays tout entier. Je crois qu'il n'y a aucun choix pour M. Davis.

Il se doit d'accepter l'esprit des propos présentés pas l'opposition, soit en appuyant le projet de loi de M. Roy, ou du moins en s'engageant de présenter

suite à la page 10

Nomination du directeur de l'école secondaire française d'Essex

(Windsor LG) - Le 16 mai dernier, M. Paul Chauvin, de Sudbury a été choisi directeur de l'école secondaire française du comté d'Essex. Les membres du comité de sélection étaient: M. Aurèle Bénéteau, conseiller scolaire et président du Comité Consultatif de Langue Française (C.C.L.F.) d'Essex; M. René Bisnaire, officier d'éducation au Ministère de l'Education de l'Ontario pour la région sud-ouest; M. Roger Boivin, président du (C.C.L.F.) Comité Consultatif de Langue Française de Windsor; M. Reg Cozens, 1er surintendant du Conseil Scolaire d'Essex; M. MacArthur, conseiller scolaire d'Essex; M. Gabe Séguin, directeur du Conseil Scolaire d'Essex.

Six personnes parmi les nombreux candidats ont été choisies et interviewées. Le nouveau directeur entrera en fonction en septembre 78, M. Chauvin est présentement directeur de l'école secondaire MacDonald-Cartier à Sudbury.

On parle d'eux





Le 7 mai, 1978, au Centre Récréatif de Leamington avait lieu la revue annuelle de la Brigade des Ambulanciers St Jean, section Windsor-Essex. Un des items du programme compétition - premiers soins [section cadette]. Sur la photo du haut, de gauche à droite, Mme Helen Haight, superintendante régionale de l'Ordre de St-Jean, remet une épinglette et un diplôme aux cadettes, Claudie Paquin et Monique Bontront. Sur la photo du bas, *de gauche à droite:* Denise Bontront, M. Cecil Raven, officier et Superintendant de l'Ordre de St-Jean, et Denise Bontront.

Editorial

Urgence Unité

Devons-nous nous asseoir sur nos lauriers?

Le 10 mai dernier, l'A.C.F.O., l'Association canadienne-française de l'Ontario et douze autres organismes franco-ontariens rencontraient le premier Davis pour lui soumettre une demande officielle: une loi pour assurer et garantir les droits fondamentaux des franco-ontariens. La réponse, comme tout le monde le sait maintenant a été négative. Le 16 mai dernier, le directeur de l'école secondaire française du comté d'Essex a été choisi par un comité de sélection: M. Paul Chauvin de Sudbury entrera en fonction en septembre 78.

Devant ces deux faits comment devons-nous réagir? Avec pessimisme? optimisme? Dans le premier cas, la situation la plus réaliste, je crois est de reserrer les rangs et d'appuyer le conseil de l'A.C.F.O. régional de Windsor-Essex et son animatrice, dans tous les projets et initiatives que cette dernière entreprendra ou suggèrera à la population. L'apathie et la discorde sont les deux plus grands ennemis du succès. Comme le souligne Don L'Aclac dans son éditorial du vendredi 19 mai: "Ces conflits et batailles internes chez les franco-ontariens sont autant d'éléments de sabotage qui font sourire nos adversaires" (Le journal de Cornwall).

Le deuxième évènement doit nous réjouir. La nomination du directeur de notre futre école secondaire française est un pas de plus qui vient d'être franchi. Nous ne devons pas cependant nous asseoir sur nos lauriers et crier "victoire". Plusieurs étapes doivent être franchies: construction de la bâtisse, organisation des cours, choix des professeurs, recrutement des élèves, etc.. Une attitude positive unifiée de tous les francophones de la région est l'élément primordial essentiel, pour atteindre le but final: notre école.

Bienvenue et bonne chance au nouveau directeur. L'appui des francophones vous est assuré.

Lise Gagnon

Avis à nos lecteurs et à nos annonceurs

Selon le rythme régulier de publication [à tous les deux mardis) quatre numéros devraient être imprimés durant juillet et août: soit le 11 et 25 juillet, le 8 et 22 août.

Pour permettre à nos employées de jouir de *vacances bien méritées*, les bureaux du Rempart seront fermés les semaines du 9 et 16 juillet.

Donc, il n'y aura pas de parution en juillet, mais votre journal vous parviendra trois fois dans le mois d'août: soit le premier le 15 et le 29 août.

Calendrier des publications pour la période estivale.
Juin: 13, 27, nos 12 et 13, dates de tombée 7 et 21 juin.
Août: 1, 15, 29, nos 14, 15 et 16. Dates de tombée: 26 juillet, 9 et 23 août.

Nos lecteurs nous écrivent

Mme Gisèle Richer prés.
ACFO provincial
C.P. 575
Rockland, Ont.

Mme la présidente,

C'est avec une très grande déception que j'apprenais les résultats de votre rencontre avec le premier ministre Davis.

Tant qu'à la réponse de celui-ci, il fallait s'y attendre. D'un autre côté, c'est à dire les réactions de l'ACFO, je crois sincèrement qu'elles démontrent bien le manque de fermeté et de leadership qui se retrouvent à l'ACFO actuellement.

Même si peu de Franco-Ontariens, (tout au moins ceux qui demeurent en Ontario) auront la franchise de vous dire ce qu'ils en pensent, je suis convaincu qu'ils sont déçus de vos réactions et de vos bonnes intentions "d'échange agréable" (pour employé vos propre mots) avec le gouvernement Davis. Après avoir dépensé tant d'argent et d'efforts, il est inconcevable de voir un organisme qui se dit représenter les Franco-Ontariens, revendiquer si mollement ses droits. Vous avez sûrement utiliser un mouchoir madame la présidente...

Les rencontres agréables avec des gens sympathiques devraient être terminer et le nouveau départ aurait dû se faire sur une voie rapide mais non à sens unique.

Quelles peuvent être les raisons qui font que vous soyez si indulgeante envers le gouvernement Davis?

Si vous me le permettez, je vais tenter de les trouver: "soit que vous ayiez l'intention d'être candidate pour ce même gouvernement aux prochaines élection, soit que vous ayiez des intérêts financiers à protéger, ou vous êtes incompétente; et à ce problème vous en savez la solution. Si toutefois, vos réactions et paroles vous étaient dictées par d'autres individus, je vous prie madame la présidente de leurs indiquer le chemin du retour à la maison IMMEDIATEMENT.

Je vous demande donc, de bien vouloir changer d'attitude et de garder la ligne de conduite qui vous fut tracée par les membres à la rencontre national de la FFHQ en refusant catégoriquement de chanté "O CANADA".

Si jamais vous preniez la décision de continuer ainsi, il vous faudra donc mettre au panier le dépliant "ouvrir des portes" ainsi que "un nouveau départ" en plus de rendre compte à la population Franco-Ontarienne de votre insouciance face à l'importance de ses revendications.

Madame la présidente, le message publicitaire "Il faut le dire avec des fleurs" n'est pas pour nous.

Un simple Franco-Ontarien,

Raymond Huet

Le Rempart

Enregistré comme courier deuxième classe. Permis 02903.

Le Rempart est publié par les Publications des Grands Lacs Inc. 2418 ave Central, Windsor, Ont., N8W 4J3 Téléphone: 948-4139

Président: M. Jean Mongenais

Rédactrice-gérante: Lise Gagnon

Conseiller publicitaire: Hélène Bontront

Maquettiste: Marie-Ann Huot

Responsable des abonnements: Agnès Paquette

Abonnements

Au Canada, $5.00 par année
Au Etats-Unis, $7.50 par année
Ailleurs, $10.00 par année

Avis à nos lecteurs

Le journal **'Le Rempart'** tente de faire peau neuve. Nous espérons que le journal vous plaît. Si oui, dites-le à vos amis (es), aux amis (es) de vos amis (es). Passez le message:
'Abonnez-vous au journal canadien-français de la région'

Prix des abonnements: $5.00 par année

Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner par courrier.

Le Rempart
a/s Agnès Paquette
2418 Central
Windsor, Ontario
N8W 4J3

CI-JOINT MON FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOM...

ADRESSE POSTALE...

VILLE............................ PROVINCE.........................

CODE POSTAL...

TELEPHONE...

Aimez-vous le journal? Faites-le nous savoir. Il y a des choses que vous aimeriez? Nous ferons notre possible pour vous satisfaire. (L'équipe du Rempart)

La Rédaction

Chronique de l'Animatrice



Dans un éditorial du Rempart il y a quelques mois, M. Jean Mongenais disait qu'il mettait les pages du Rempart à la disposition de l'animatrice de l'A.C.F.O.. A la suite de cet éditorial, Jean, Lise Gagnon et moi-même avons discuté la possibilité d'une chronique de l'animatrice - chronique qui permettra à l'animatrice de faire certaines observations et introduire certaines idées sur des sujets d'intéret général ou sur des sujets plutôt controversés qui se rapportent à la communauté francophone. Cependant, il est important de noter que ces idées et ces observations ne seront pas forcément celles de l'A.C.F.O. régional mais bien celles de l'animatrice.

J'espère que les idées que je présenterai susciteront chez les gens une réaction positive ou négative et que les gens n'hésiteront pas de me faire parvenir leurs commentaires.

Le Festival Carrousel - Festival des Nations

Tout comme la communauté francophone se prépare pour les grandes festivités de la St-Jean, nos confrères de divers origines et cultures sont a planifier de nombreuses activités typiques à leur culture - activités qui se dérouleront dans le câdre de la fête Carrousel.

Ayant discuter avec certaines personnes associées à la planification de ces festivités, je leur ai demandé pourquoi les groupes ethniques s'embarquaient dans un tel projet. La raison fut très simple. Les gens sont fiers de leur culture. Pour eux, la fête Carrousel est un moment idéale pour s'amuser tout en montrant à la population générale les moeurs et coutumes qui sont typiques à leur culture--culture qu'ils ont du lutter pour conserver contre les forces assimilatrices de la majorité anglophone.

On m'a ensuite demandé pourquoi la communauté francophone de Windsor-Essex ne participait pas à cette fête. Je n'ai pas pu leur répondre puisque je ne pouvais pas trouver une raison valable pour justifier l'absence de la communauté francophone.

Je ne doute pas que plusieurs d'entre vous ne seraient pas d'accord avec moi. Cependant, j'aimerais tenter de vous expliquer comment j'en suis venu à cette conclusion.

Premièrement, je sais que plusieurs personnes ne considèrent pas la communauté francophone comme étant un groupe ethnique mais plutôt comme étant un groupe autochtone. Si l'on s'en tient à la définition du mot "ethnie" que l'on retrouve dans le petit Larousse, définition qui dit

"ethnie" groupement de familles dans une aire géographique variable dont l'unité repose sur une structure familiale, économique et sociale commune et sur une culture.

Nous constatons que la population francophone peut se définir comme une ethnie ou un groupe ethnique. En plus, on note que la définition ne fait aucune référence justifier l'absence de la communauté francophone à un festival qui tentent de regrouper tous les groupes ethniques vivants au Canada.

Même si l'on préfère s'en tenir au fait que les francophones font parti d'un groupe autochtone, on ne peut pas justifier leur absence. Les Indiens de l'Amérique du nord, groupe autochtone par excellence, y participent. Aussi, si nous regardons dans d'autres régions, nous constatons que les francophones de St Boniface et la communauté francophone a Ste-Catherine participent aux fêtes multiculturelles qui se déroulent dans leurs communautés.

Les organisateurs de la fête m'ont parlé de fierté -- fierté que les gens ressentent envers leur culture et leur langue. Est-ce qu'on doit se demander si la communauté francophone est fière de sa langue et de sa culture?

Les organisateurs ont aussi parlé de partage, de sensibilisation, de respect de la personne et bonne entente. Est-ce que la communauté francophone ne travaille pas quotidiennement pour sensibiliser les gens à nos besoins, pour gagner le respect de nos voisins à ce qui a trait à nos droits fondamentaux et pour établir un climat de bonne entente.

Si la communauté francophone est véritablement un groupe ethnique avec une culture et langue qui lui est propre; si la communauté francophone est véritablement fière de cette culture et cette langue, si la communauté francophone veut véritablement sensibiliser ses confrères afin de gagner leur appui et leur respect, pourquoi refuse-t-elle de participer au festival Carrousel?

Moi je n'ai pas pu trouver une réponse à cette question. Et vous, qu'est-ce que vous en dites?

Salut!
Suzanne Bédard

Un tribunal de la famille à compétence générale est instauré au Nouveau-Brunswick à titre de projet pilote

Ottawa C.P. - M. Roméo Leblanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, parlant au nom du ministre fédéral de la Justice Ron Basford, c.r., et M. Rodman E. Logan, c.r., ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, ont annoncé le 11 mai, 1978, que leurs gouvernements ont conclu un accord de principe établissant un projet pilote en vertu duquel un tribunal de la famille à compétence générale sera mis en place dans la ville de Fredericton, le centre de population le plus important du Nouveau-Brunswick, au bénéfice de trois comtés réunissant un mélange démographique à la fois urbain et rural. Cette initiative importante fait écho, d'une part, à l'une des recommandations majeures qu'avait faites la Commission de réforme du droit du Canada dans son rapport sur le droit de la famille, et, d'autre part, aux propositions de réforme qu'avait faites la Division de réforme du droit du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick.

Rappelons qu'actuellement la compétence en matière familiale est dispersée parmi un certain nombre de tribunaux, de sorte que bien souvent une affaire ne reçoit de solution complète qu'après l'intervention de plusieurs d'entre eux. Dans un tribunal de la *famille à compétence générale*, par contre, un juge aurait la compétence nécessaire pour décider toutes les questions que pose un litige d'ordre familial. L'expérience de Frederiction constituera donc une mise à l'essai importante de ce nouveau concept.

En effet, de Fredericton, un juge de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick pourra, dans ladite ville et en divers endroits des comtés de Queens et Sunbury, connaître de questions de divorce, de séparation, de pensions alimentaires, de garde d'enfant, d'adoption, de tutelle, d'autorisation de vendre des biens matrimoniaux, et de délinquance. Ce juge, que le gouvernement fédéral nommera d'ici l'automne, aura l'appui d'un service complet d'orientation familiale, dont les conseillers *seront à la disposition* des parties qui voudront y faire appel. Son tribunal, qui sera créé prochainement par une loi de la province, fonctionnera dans un cadre bilingue comme tous les tribunaux de la province et devrait pouvoir compter sur un service d'application des ordonnances, à être constitué.

Les deux paliers de gouvernement suivront de près l'évolution du projet et évalueront les résultats. Ils se partageront les frais du projet.

Avis à nos lecteurs

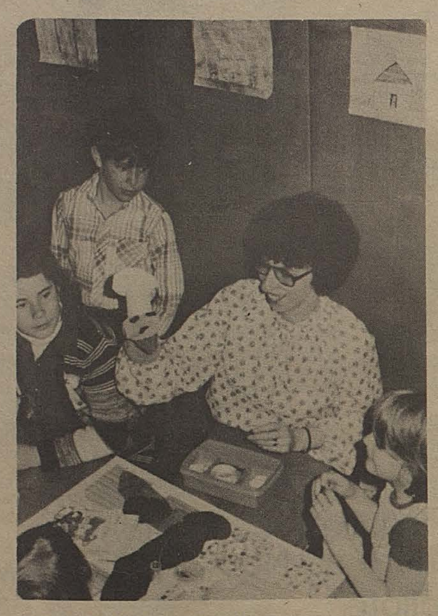
N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir des lettres dans lesquelles ils pourraient émettre des opinions, des idées personnelles, sur les sujets de l'heure, ou sur d'autres sujets de leur choix.

Seulement les lettres en français dûment signées, pourront être publiées, et le signataire de la lettre sera pleinement responsable des idées avancées dans son exposé.

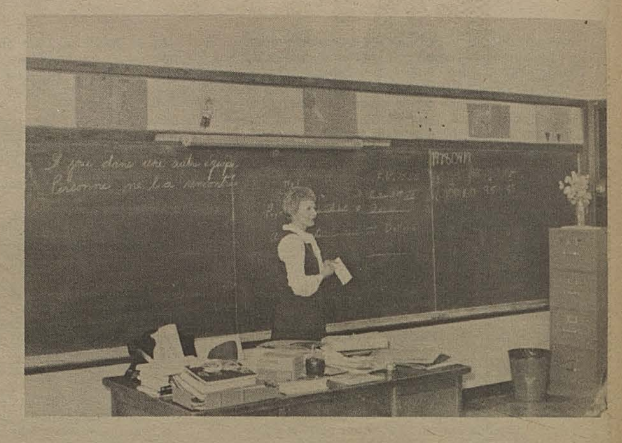
La rédaction se réserve le choix des lettres à publier [vu le manque d'espace pour le moment] et aussi pour éviter surtout que le journal devienne une tribune pour régler des conflits personnels ou des conflits d'intérêt.

La Rédaction

Activités à l'Ecole Ste-Thérèse



A l'école Ste-Thérèse cette année, plusieurs classes ont pris l'initiative d'inviter des parents à faire valoir leurs talents auprès des élèves, à parler de leur carrière, de leur hobby. Ici, Mme Louise Klimczak, mère de Natalie, explique aux 3e et 4e années comment convertir une chaussette en jolie marionnette.



Mme Diane Thibert, mère de Johanne, et employée à la Caisse Populaire, initie la 6e année aux "affaires" - dépôt, retrait, chèque, etc.

Un papa, M. Nicolas Labelle, a parlé de son rôle dans la marine, un autre de sa responsabilité dans le transport des colis au C.N., etc.
Grand merci pour cette riche contribution au savoir des élèves.



En marge du programme "artistes dans l'école", un groupe d'élèves de la 8ième année, écoute attentivement le comédien Marc Royer leur parler de "théâtre".



Le frère René Poirier, missionnaire aux Philippines, rend visite à son ami M. Richard Poirier, enseignant à l'école Ste-Thérèse. Frère René intéresse vivement les élèves par la présentation de diapositives décrivant son travail et son pays d'adoption. Il encourage et remercie les "missionnaires" de l'école pour leur contribution et leur support envers les missions.

suite à la page 14



A raison d'une session de 2 heures par jour pendant plus d'une semaine, les élèves s'entraînent aux gestes et mouvements de base du théâtre - programme grandement apprécié des étudiants de la 8ième année. Grand merci à "Tournesol".

FAITES TRAVAILLER VOS IDÉES!

Associations ou individus...

Tous les Canadiens ont intérêt à créer des emplois. Grâce au programme *Canada au travail*, on peut faire travailler ses idées: il s'agit de trouver des projets créateurs d'emplois et utiles à la communauté.

Toute association reconnue peut présenter un projet de son cru ou bien parrainer un projet élaboré par des individus n'appartenant pas à cette association. En administrant des projets *Canada au travail*, ces associations ou institutions à but non lucratif jouent un important rôle social.

Créez des emplois!

Chaque projet doit créer au moins trois nouveaux emplois qui apporteront une expérience utile à des sans-travail de la localité.

Aidez votre communauté!

En plus de créer des emplois, le programme a pour but d'aider l'ensemble de la collectivité. Les projets doivent donc apporter des installations ou des services utiles à la population. Ceux-ci ne sont pas nécessairement reliés aux activités habituelles des associations qui les proposent.







Boucherville — On prépare ici des ébénistes de la Rive-sud à entrer sur le marché du travail.

Alma — On veut faire connaître la chair de lapin afin d'ouvrir un marché pour les producteurs.

Rivière-du-Loup — On veut ici réunir des données sur la région afin de compléter un dossier économique.

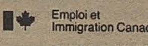
Montréal — But: favoriser le développement physique et mental, de même que la dextérité des jeunes du Centre-sud de la métropole.

Ste-Marie-de-Beauce — Recyclage expérimental d'un sous-produit du bois pour créer de nouveaux produits.

Lac St-Jean — On offre un service de secrétariat à des organismes sans buts lucratifs n'ayant pas de secrétariat permanent.



Pour toute information, on s'adresse à un Centre de Main-d'oeuvre — Centre d'Emploi du Canada ou au bureau local de la Direction de la création d'emplois.



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

PARTICIPEZ AU PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS

DATE LIMITE

Mettez vite votre imagination au travail pour présenter votre projet avant le 25 juin.

CANADA AU TRAVAIL

Bureau du Commissaire aux langues officielles dans l'ouest du pays

Maurice Gauthier assumera la charge du bureau de Winnipeg

Le Commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, a annoncé le 9 mai, 1978, la nomination par la Commission de la fonction publique de M. Maurice Gauthier, comme son représentant en poste à Winnipeg pour les provinces de l'Ouest.

M. Gauthier, dans cette fonction, aura pour tâche essentielle non seulement de recevoir les plaintes de citoyens qui n'ont pu obtenir un service adéquat dans la langue de leur choix mais encore de renseigner et d'informer le public de ses droits en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Point culminant d'une longue carrière, dans le domaine privé et la fonction publique provinciale, dévouée à la cause des coopératives, M. Gauthier est depuis 1971 Sous-ministre du ministère manitobain du Développement coopératif. Il a d'autre part joué un rôle prédominant dans quasi tous les aspects culturels de la vie franco-manitobaine.

M. Yalden note qu'avec cette nomination, il ouvre son second bureau régional. Il existe déjà un bureau du Commissaire à Moncton, où son représentant est au service des provinces de l'Atlantique depuis le début de 1977. "Nous avons décidé, souligne le Commissaire, d'être plus présents et de servir les communautés plus directement. Nous espérons qu'en nous rapprochant des communautés tant francophones qu'anglophones nous parviendrons à mieux promouvoir la compréhension, la tolérance et le respect des droits linguistiques des deux groupes."

M. Gauthier assumera ses nouvelles fonctions le 12 juin prochain. Après une période de familiarisation au Bureau du Commissaire à Ottawa, il verra à ce que le bureau de Winnipeg devienne opérationnel au cours de l'été.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler M. Stephen Acker, à 996-6518.

Maurice Gauthier

Né le 12 octobre 1924, marié et père de six enfants; études au Collège St-Boniface et au Co-opérative Collège du Canada; de 1945 à 1970 travaille dans un nombre de co-opératives et de fédérations de co-opératives de consommation; 1969-1970, agent de liaison avec les groupes francophones au bureau de Winnipeg du Secrétariat d'Etat; directeur de l'hebdomadaire "La Liberté"; 1969-1970, directeur des Services coopératifs au ministère de l'Agriculture du Manitoba; 1971, sous-ministre du ministère de Développement coopératif; vice-président du conseil d'administration et président du comité exécutif de la Société d'habitation du Manitoba; premier président de la Société franco-manitobaine ; président de Presse ouest Ltée; membre du conseil d'administration de la Fondation Radio St-Boniface Ltée; membre du conseil d'administration et du comité exécutif du Collège St-Boniface.

Basford présente des mesures visant a renforcer les lois sur le viol

Ottawa C.P. - Un remaniement majeur des dispositions du Code criminel sur le viol est proposé par le ministre de la Justice Ron Basford dans les propositions qu'il a déposées à la Chambre à cet égard le 1er mai, 1978. Ces propositions veulent mettre l'accent sur la nature violente de l'infraction, afin d'amoindrir l'embarras et le traumatisme que subissent les victimes du viol et d'encourager la communication des incidents aux autorités policières.

"Ces mesures visent à faire en sorte que ceux qui se livrent à des attaques sexuelles ne demeurent pas impunis en raison de crainte ou d'embarras de la part de la victime". Et de poursuivre M. Basford, "il faut absolument créer un climat favorisant la communication immédiate des incidents de viol. Trop souvent, l'attaquant peut s'en remettre à la crainte qu'épouve la victime pour le blâme associé au viol en tant qu'infraction sexuelle, à sa peur de la publicité, à son sentiment que c'est elle autant que l'accusé qui aura à se justifier devant la justice. A] Afin d'atteindre cet objectif je propose donc pour fins de discussion un projet qui souligne que le viol est d'abord un acte de violence.

Le viol sera dorénavant considéré, aux termes du bill, comme une forme d'attentat à la pudeur ou, lorsque des dommages physiques ou psychologiques graves se sont ensuivis, comme un attentat grave à la pudeur. Au lieu de restreindre l'infraction à la pénétration d'une personne de sexe féminin, les modifications proposées protègent les deux sexes contre les attentats ou actes de pénétration violents et prévoient l'emprisonnement à perpétuité comme peine maximale dans les cas de préjudice grave à l'intégrité physique ou psychologique de la victime. D'autre part, lorsque des conjoints sont séparés et que l'un se livre à un attentat sexuel sur la personne de l'autre, l'assaillant pourra désormais être inculpé.

Dans d'autres commentaires qu'il a formulés à l'égard des modifications, M. Basford a déclaré ceci: "Des observations et recommandations très utiles me sont parvenues d'organismes de promotion des droits de la femme, y compris le Conseil consultatif de la situation de la femme, le National Action Committee on the Status of Women, la National Association of Women and the Law, et l'Association des centres canadiens contre le viol. Je compte que les organismes en question, et d'autres organismes que ne laisse pas indifférents notre système de justice, tels que l'Association du Barreau canadien, l'association canadienne des droits civils et l'Association canadienne des chefs de police, se pencheront sur ces propositions avec soin et en gardant à l'esprit la nécessité de protéger les libertés civiles garantissant aux accusés un procès juste et équitable, et qu'ils offriront leurs commentaires constructifs".

Actuellement, sous le régime du Code criminel, commet un viol celui qui a des rapports sexuels avec une femme qui n'est pas son épouse et sans le consentement de cette dernière. La peine maximale est l'emprisonnement à perpétuité.

Ceux qui ont formulé des critiques contre les dispositions actuelles objectent que, relativement à la violence sexuelle, le Code criminel ne donne pas assez d'importance à la violence sexuelle, le Code criminel ne donne pas assez d'importance à la violence et assujettit plutôt le moindre acte de pénétration sexuelle à la peine la plus élevée qui ait été prévue dans le Code. Les modifications proposées le 1er mai, tout en reflétant le fait que les attentats comportant pénétration vaginale peuvent être graves et dommageables, traiteraient comme pouvant être tout aussi graves et dommageables les actes de pénétration orale et anale accomplis contre des femmes ou contre des hommes et les actes comportant contact sexuel sans pénétration.

Le Code sera modifié de façon qu'une personne qui commet un acte de violence sexuelle [avec ou sans pénétration] sera inculpée d'attentat à la pudeur ou d'attentat grave à la pudeur. Pour l'attentat à la pudeur, la peine maximum est portée à 14 ans d'emprisonnement à perpétuité.

La loi déposée propose que les époux vivant séparés ne puissent plus être à l'abri de poursuites comme ils le sont présentement sous le régime de l'article sur le viol.

La disposition actuelle permettant que la cour ordonne de ne pas publier l'identité et la déposition de la victime sera renforcée de façon à protéger les victimes des conséquences défavorables qui résultent parfois de la publicité. Le Code criminel qui auparavant assujettissait l'octroi d'une ordonnance de non-publication à la discrétion de la cour, sera modifié de façon à obliger la cour à rendre l'ordonnance dès lors que le poursuivant ou la victime le demande. De plus, la cour sera tenue d'informer la victime de son droit de demander une telle ordonnance à la cour.

"La Commission de réforme du droit est en voie de préparer un document de travail sur les infractions sexuelles en général." "Il me fera plaisir, a dit M. Basford, de lire les recommandations de ce document, et j'ai confiance que celles-ci seront prêtes assez tôt pour qu'on puisse les étudier et les incorporer aux projets de loi."

La restriction apportée au Code en 1975, selon laquelle on ne peut pas attaquer la conduite sexuelle antérieure de la victime sauf si un juge conclut spécifiquement qu'un contre-interrogatoire à cet égard est pertinent et nécessaire pour décider l'affaire comme il se doit, reste en vigueur.

A cet égard, M. Basford a déclaré: "je me préoccupe particulièrement de la publicité qui touche la victime et le prévenu en matière d'infractions sexuelles. En 1975, le Code criminel a été modifié de façon à limiter le droit de contre-interroger la victime dans une affaire de viol. L'étude des effets de cette disposition nouvelle n'est pas encore terminée. Il est à espérer que le travail de la Commission de réforme du droit permettra à cette dernière de faire d'autres recommandations sur le sujet de la conduite sexuelle antérieure des victimes et du degré de publicité qu'il convient de tolérer à l'endroit des victimes et des prévenus, puisque dans bien des cas une telle publicité risque d'être dommageable et ne sert en rien l'intérêt public.

SI VOUS AVEZ UNE BONNE IDÉE...

...créatrice d'emplois

Une nouvelle phase du programme *Canada au travail* vient d'être lancée. On le sait, ce programme a pour but de favoriser la création d'emplois en participant au financement des projets présentés par des associations reconnues.

Chaque projet doit créer au moins 3 emplois nouveaux et embaucher des personnes en chômage de la localité. Enfin, ces emplois doivent permettre aux sans-travail d'acquérir une expérience qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi permanent.

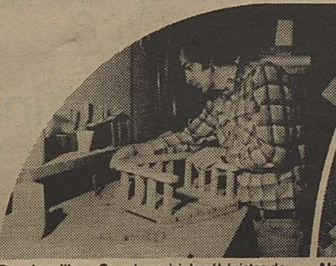
...utile à la communauté

Les projets présentés doivent avoir un caractère communautaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être utiles à la collectivité. À ce sujet, les phases I et II du programme ont déjà permis de constater une évolution graduelle de la qualité des projets. Un nouvel effort sera fait dans le même sens, lors de la phase III, en vue d'assurer des normes élevées de qualité, aussi bien au point de vue économique que social.

...parrainée par une association reconnue

Afin d'assurer sérieux et continuité aux projets mis de l'avant, le programme *Canada au travail* exige que l'administration en soit assurée par un organisme reconnu. Ce peut être un club social, une association de loisirs, bref, tout organisme désirant mettre sur pied des activités sans but lucratif.

Il n'est pas nécessaire que le projet créateur d'emplois soit relié aux activités de l'organisation qui le présente. Ainsi, des associations peuvent parrainer des projets qui leur sont suggérés par des individus.







Boucherville — On prépare ici des ébénistes de la Rive-sud à entrer sur le marché du travail.

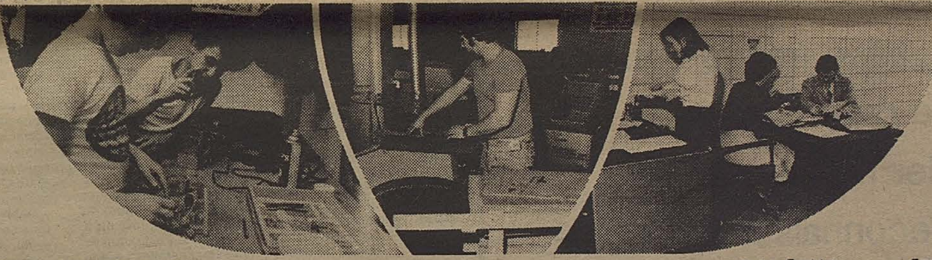
Alma — On veut faire connaître la chair de lapin afin d'ouvrir un marché pour les producteurs.

Rivière-du-Loup — On veut ici réunir des données sur la région afin de compléter un dossier économique.

Montréal — But: favoriser le développement physique et mental, de même que la dextérité des jeunes du Centre-sud de la métropole.

Ste-Marie-de-Beauce — Recyclage expérimental d'un sous-produit du bois pour créer de nouveaux produits.

Lac St-Jean — On offre un service de secrétariat à des organismes sans buts lucratifs n'ayant pas de secrétariat permanent.



Pour toute information, on s'adresse à un Centre de Main-d'oeuvre — Centre d'Emploi du Canada ou au bureau local de la Direction de la création d'emplois.

Emploi et Immigration Canada — Bud Cullen, Ministre

Employment and Immigration Canada — Bud Cullen, Minister

DATE LIMITE
Tous les projets doivent nous parvenir avant le 25 juin.

PARTICIPEZ AU PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS

CANADA AU TRAVAIL

Activités à l'Ecole St-Ambroise de St-Joachim

Les élèves de l'école St Ambroise démontrent leur talents à Essex

Lundi le 15 mai dernier les élèves de l'école St Ambroise de St Joachim se sont rendus au Centre Civique à Essex pour démontrer quelques uns de leurs nombreux talents. La symphonie de l'école a conduit l'assemblée avec l'hymne national "O Canada". Ensuite M. Gagnon notre professeur de 8ième année a dirigé la symphonie dans une pièce instrumentale intitulé "Creeper". Nos deux tambouristes Paul Marentette et Robert Janisse, ont su avec leurs talents faire ressortir le rythme de cette belle musique. Nous avons par la suite entendu les discours de nos trois orateurs compétents, Mlles Donna Sylvestre et Lise St Pierre ainsi que Maurice Trépanier, tous de la 8ième année. La participation de nos filles guitaristes était toute spéciale. Sous la direction de Mme Lucille Duquette, Yvette Janisse, Annette Trépanier, Madeleine Lajoie, Yvonne Charron, Michelle Hamelin, Donna Sylvestre, Denise Pinsonneault, Nicole Rivest et Pauline Lajoie ont chanté la chanson "Le prisonnier" et le chant Salut Marie en l'honneur de notre maman Marie à qui le mois de mai est consacré.

Discours de Maurice Trépanier de la 8ième année de l'école St Ambroise de St Joachim.

Le défi d'aujourd'hui

Le risque de la désintégration de notre pays, voilà le défi d'aujourd'hui.

La préservation et le resserrement de l'unité nationale, voilà le succès de demain.

Nos pères de confédération et nos grands premiers ministres ne pourront jamais reposer en paix si nous permettons de devenir cauchemars, leur rêve d'un pays s'étendant d'une mer à l'autre. Sir John A. Macdonald, Georges Etienne Cartier, Charles Tupper, Sir Wilfrid Laurier, William Lyon Mackenzie King, Louis St-Laurent et Lester B. Pearson ont accepté le défi d'hier, la création et la fondation de cette nation. Aujourd'hui, c'est à nous, les chefs de demain, d'affronter le défi qui nous menace. L'esprit de nos grands héros hantera à jamais notre chambre des communes si nous laissons s'effondrer le grand projet de leur vie. Car, soyez-en sûrs, si, aujourd'hui, Québec, demain, ce sera les Maritimes, la semaine prochaine la Colombie Anglaise, l'an prochain, les Prairies, et l'Ontario restera seul, entouré d'un smorgasbord de nations.

Constatons le sort de pays trop petits vivant trop près les uns des autres. D'abord l'Europe avec sa quarantaine de pays de diverses dimensions. L'Europe, qui, deux fois dans une génération a engendré une guerre mondiale. L'Europe, où l'ours russe dévore les pays trop petits pour se défendre. Et l'Afrique, où le nombre de nations se multiplie d'année en année quelques uns plus petits que le comté d'Essex. L'Afrique avec ses luttes sanguinaires, ses guerres tribales, ses assassinats politiques. Et le Moyen Orient, où Israéliens, Jordaniens, Syriens, et Egyptiens ne peuvent faire un pas en avant, en arrière, à droite ni à gauche sans trébucher sur les pieds de ses voisins et de se faire renfrogner la cervelle pour empiètement.

Est-ce bien celà que nous voulons? Qu'est-ce que ces gens donneraient pour posséder ce que nous avons? Et allons-nous tout sacrifier, tout perdre? Jamais!!!

Déracinons pour toujours l'esprit séparatiste! Restons un peuple uni, une nation unique! Tête à tête et, coeur à coeur, trouvons la solution à nos problèmes et, la main dans la main, faisons face au défi d'aujourd'hui pour goûter ensemble le succès de demain.

A la récente conférence de premiers ministres à Ottawa, nos chefs nous ont donné l'exemple. Quoique nettement préjugé en faveur de sa province, chacun indiqua le désire de partager en frères les ressources naturelles du Canada.

Nous, les chefs, de demain, voulons hériter un Canada uni, un pays où règnent la paix et l'harmonie avec nos co-citoyens, qu'ils soient de l'ouest, de l'est, du nord, ou du sud, que leurs ancêtres soient venus de l'Europe, de l'Asie ou de l'Afrique, qu'on parle Français, Anglais, Indien ou Esquimau.

Debout bien droit, tête levée, épaules carrées et le coeur serré, chantons avec fierté et sincérité notre hymne nationale, réfléchissant au sens profond de ses paroles.

O Canada! Terre de nos aieux,
Ton front est seint de fleurons glorieux!

suite à la page 9

Nouvelles de Paincourt

Un grand banquet dans la salle paroissiale de l'Eglise Immaculée Conception réunissait amis et parents de M. Amédée Emery pour lui rendre hommage à l'occasion de sa retraite comme directeur de l'Ecole Secondaire. Ils soulignaient par leur présence l'estime et l'admiration qu'ils ressentaient envers lui. Nombreux prêtres et religieuses, anciens élèves et professeurs, les représentants de toutes nos sociétés de Pain-Court et Grande-Pointe, et de la "Kent County Board of Education", l'agent du Ministère de l'Education M. Vincent Caron, qui fit l'éloge du décoré, s'unissaient à près de 280 convives pour célébrer et honorer un des nôtres qui au cours de 35 années s'est dévoué inlassablement auprès de notre jeunesse.

Chacun des invités vint à tour de rôle offrir ses voeux de reconnaissance et remerciement auprès d'un éducateur et ami, à "cet homme de foi" a-t-on dit, qui a sû imprégner en notre jeunesse des convictions et des principes de vie qui sauront les conduire vers un chemin de bonheur. Père Jacques Carron à titre d'ancien élève affirma ses sentiments de joie du fait qu'on a sû reconnaître tout ce que M. Emery a donner à la jeunesse, à l'église et à la communauté entière. "C'est à notre tour" dit-il "de vous parler d'amour". On a besoin de grandir dans la foi" dit-il "et Amédée s'est permi de faire transparaître un peu de sa vie parmi nous." Le Père Léo Charron dans son éloge a fait ressentir une reconnaissance toute spéciale pour les nombreux services bénévoles offerts par Amédée, pour la plus grande gloire de Dieu auprès de son église. M. Edmond Chauvin cita le fait que "vieillir s'est s'enrichir". et c'est avec grande conviction et assurance que nous pouvons dire que M. Emery tout en jouissant de sa retraite bien méritée saura s'enrichir d'autant plus en se perfectionnant personnellement dans les travaux ou loisirs de son choix. Une peinture en huile par M. Michel Binette, de M. Emery, lui fut présentée par M. Louis Joseph Richer au nom de tous ceux présents. On te salue Amédée nous qui t'avons connu - que Dieu t'accorde sa juste récompense pour une carrière bien remplie.

Activités à l'Ecole St-Ambroise de St-Joachim

suite de la page 8

Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et la valeur de foies trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Mardi le 16 mai, nos élèves de la 3ième année se rendaient à l'église de St Joachim pour la célébration du sacrement du Pardon. C'était leur première confession. Après la cérémonie le Rév. Père Bénéteau se rendait à l'école pour distribuer à chaque élève un petit crucifix en souvenir.

Vendredi le 19 mai, à l'occasion de la journée de la Citoyenneté, toute l'école s'est réunie autour du drapeau dans la cour d'école pour chanter l'hymne national et réciter le serment au drapeau guidé par Paul Pillon de la 4ième année. Ensuite un représentant de chacune des salles de classe est venu participer en plantant une fleur au pied du drapeau. On profita de l'occasion pour réciter ensemble une dizaine de chapelet en l'honneur de Marie et aussi pour les biens de la terre. Pour finir notre invité de la fête, M. Gerald Dwyer, Directeur de l'éducation pour le conseil des écoles séparées d'Essex nous adressa quelques mots.

Histoire des Français des Divers Etats

Windsor Lg - L'animatrice et le président de l'A.C.F.O. régionale, Suzanne Bédard et Jacques Kenny ont découvert dans les filières de l'A.C.F.O., un livre ancien portant l'inscription "décembre 1887", sur la page frontispice. Ce livre à tranche dorée, "Histoire des Français des Divers Etats" au 14ième et 15ième siècle a été écrit par Alexis Monteil. Cet ouvrage a été couronné deux fois par l'institut et publié par la "Librairie nationale d'éducation et de récréation".

Sa préface est signée Léon Mesnay, officier de l'instruction publique.

La première partie de ce livre a pour titre "Epitres de Jehan de Tours à André de Toulouse". Elle est composée de vingt chapitres. "Les plaintes des divers états" est le titre de la seconde partie, composée de cinq chapitres: Le pauvre, le cultivateur, le bourgeois, le courtisan, le sorcier.

Le vingtième chapitre de la première partie est intitulée "Histoire naturelle de l'homme d'après un médecin de l'époque".

"Nos anciens se réunirent hier au soir dans ma chambre. Il y vint un médecin. Il nous parla de ses voyages; il a été en Italie et a suivi à Bologne, au célèbre amphithéâtre de cette ville, le cours des séances anatomiques. Nos frères lui dirent qu'il avait bien du courage d'assister à l'ouverture d'un corps humain, que, pour eux, ils reculeraient mille lieues en arrière. -Ah! s'écria-t-il, la structure de notre corps n'a rien que d'admirable: ne détournez pas la vue du fer de l'anatomiste quand il démonte devant vous cette admirable machine qui forme l'homme visible. Considérez-y plutôt le jeu de ses parties diverses, le merveilleux système de la physiologie.

La tête, comme la partie la plus noble, est placée au haut du corps pour le gouverner; elle renferme le cerveau, où tous les nerfs ont leur racine. Le cerveau est divisé en trois chambres, où résident séparément l'imagination, l'entendement et la mémoire. Celà est d'autant plus vrai, surtout pour la mémoire que, lorsque nous avons oublié quelque chose, nous portons involontairement tout de suite la main à la tête, comme pour l'y chercher. Le cerveau a peu de sang; s'il en était autrement, les nerfs qui en descendent et qui communiquent aux yeux nous feraient voir tout en rouge. Le volume du cerveau croît et décroît avec la lune; on ne peut nier à cet égard les influences de cet astre.

Autres principes dont il faut encore demeurer d'accord. De la disposition du cerveau dépendent les diverses qualités des hommes. Le cerveau est-il de substance molle, claire et transparente, l'homme ainsi conforme à des idées nettes, il apprend et retient facilement; mais facilement aussi il oublie. L'homme au contraire, dont le cerveau est de substance épaisse, apprend péniblement et retient avec difficulté; mais il apprend et il retient pour longtemps. Un homme est-il actif, diligent, hardi? il a le cerveau chaud. Est-il au contraire dormeur, paresseux, lâche? il a le cerveau froid. Sécheresse de cerveau, cause de bonne mémoire; humidité de cerveau, cause de mauvaise mémoire. Cerveau chaud et humide, peu d'intelligence; chaud et sec, beaucoup d'intelligence; sec et froid, très grande intelligence. Chacun écoutait avec la plus grande attention; chacun s'examinait, c'est inutile à dire. Le medeçin continua.

Le coeur est la cause de tout mouvement. Le poumon est destiné à éventer le coeur, à lui communiquer un air frais, à le rafraîchir, à en recevoir les vapeurs dont il se dégage facilement par la respiration. Qu'on sache aussi que le foie est le siège de la chaleur qui se répand par tout le corps; qu'on sache encore que par sa chaleur il attire à lui toutes les humeurs et les convertit en sang. Le foie est dans certains hommes composés de trois lobes, dans d'autres de quatre, dans quelques-uns de cinq, jamais de six, quoi qu'on en puisse dire. Le fiel renferme une vésicule pleine d'une liqueur qui dépure le sang et facilite la digestion. La rate est placée au côté gauche; rien n'est mieux constaté que la propriété qu'elle a de nettoyer le sang qui vient du foie, et d'en verser les ordures dans l'estomac.

Mes frères, qui me faites la grâce de m'écouter, vous vous souviendrez que nous sentons par le

suite à la page 10

Centre Franco-Ontarien de ressources pédagogiques

Le ministère de l'Education a attribué une subvention de $500,000 au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, applicable aux frais de fonctionnement de l'année en cours.

Situé à Ottawa, 360, rue Wilbrod, le centre a fait, en 1975, une demande de charte à titre d'organisme à but non lucratif et s'est donné un conseil d'administration composé de huit membres comprenant des représentants de conseils scolaires, des agents de supervision et des membres d'associations d'enseignants.

Le centre est chargé de la reproduction, de l'élaboration, de l'évaluation et de la diffusion de matériels d'apprentissage variés: descriptions de cours, cahiers d'exercices, matériel pédagogique audio-visuel, plans de recherche, tests et exercices de lecture. Il se procure ce matériel auprès des conseils scolaires qui renoncent à leur droit d'auteur sur ces documents. Le centre établit un catalogue de matériel d'apprentissage et le distribue à tous les conseils scolaires responsables de l'enseignement en français. Le matériel est vendu aux conseils scolaires au coût d'impression augmenté des frais d'affranchissement.

Madame Gisèle Lalonde est la directrice du centre.

La Fédération des Francophones hors-Québec (F.F.H.Q.)

"Deux poids, deux mesures"

suite de la page 1

quasi équivalentes, il y a trois fois plus de médecins anglophones au Québec que de médecins francophones dans les neuf provinces.

3. Des services sociaux: Il y a trois fois plus de garderies unilingues anglaises dans la seule région métropolitaine de Montréal que de garderies française en dehors du Québec; le nombre de foyers pour personnes âgées au Québec est le double de celui des francophones hors Québec.

Conclusion

Ce dossier comparatif est, en quelques sorte, un dossier de la preuve. Un an aujourd'hui, après la publication des "Héritiers de Lord Durham" (volume 2), notre message a été déformé et on a voulu nous faire dire que nous voyions tout en noir. Pis encore, on a voulu ramener au même niveau les conditions d'existence des deux communautés linguistiques minoritaires. On a voulu sciemment atténuer notre message.

En ignorant la "réalité objective des faits", on a laissé pourrir le dossier...en attendant peut-être que quelqu'un fournisse des chiffres, des données et des explications à une situation de déséquilibre pourtant bien claire. Ce que nous avons fait.

La Fédération des francophones hors Québec s'est déjà dit prête à relever le défi pour rebâtir sa communauté. D'ailleurs, elle a fait connaître à maintes reprises les exigences fondamentales pour redresser la situation.

La F.F.H.Q. s'offre pour relever ce défi avec ceux qui ont le pouvoir et la volonté de "se retrousser les manches".

Qu'attend-on pour s'y mettre?

A moins que notre pays accepte sans honte la politique de "deux poids, deux mesures".

Histoire des Français des Divers Etats

suite de la page 9

cerveau, que nous savons par le coeur, que nous aimons par le foie, que nous rions par la rate.

Parce que l'estomac est raboteux, il retient les aliments qu'il reçoit; et parce qu'il est voisin du foie, il les cuit et les digère.

La description des entrailles pourrait blesser les imaginations délicates: je viens à la nature du sang.

Le sang de l'homme est plus subtil que celui des animaux, particulièrement du taureau et de l'âne. Il est plus épais et plus noir dans les parties basses du corps que dans les parties hautes.

Les nerfs, je l'ai dit, viennent du cerveau, mais certains n'en viennent pas immédiatement: ce sont ceux qui sortent de la moëlle épinière. Ces derniers sont beaucoup plus forts que les autres.

Voulez-vous savoir à quoi vous en tenir sur la graisse? Elle est produite par le sang de qualité froide et tranquille. Sur la peau? Elle est d'une épaisseur inégale; elle est beaucoup plus mince aux mains et au visage. Sur le poil? Il naît des fumées intérieures que la peau arrête à sa surface. Sur les os? Ceux du mâle sont plus durs que ceux de la femelle; ceux du lion sont si durs qu'ils font feu au briquet.

Ce médecin parla longtemps dans le plus profond silence.

Qui sont les Franco-Ontariens?

Un Franco-Ontarien est un Canadien dont la langue maternelle est le français et dont la résidence permanente est en Ontario.

La population de l'Ontario s'élève à 8,264,000 dont 464,500 (5.6 o/o) sont Franco-Ontariens; environ 167,500 résident dans l'est de la province, 166,000 dans le nord et 131,000 dans le centre-sud sud-ouest.

A la largeur de la province, 75,000 élèves franco-ontariens fréquentent 310 écoles élémentaires qui dispensent l'enseignement en langue française seulement. En plus, 32,000 élèves franco-ontariens suivent leurs cours en langue française dans 24 écoles secondaires de langue française et 36 écoles secondaires mixtes.

Au niveau postsecondaire, 4 universités bilingues, 3 collèges universitaires bilingues et 3 collèges bilingues d'arts appliqués et de technologie dispensent de l'enseignement en langue française. Environ 4,200 étudiants à temps complet sont inscrits aux programmes universitaires dispensés en langue française et 1,800 étudiants à temps complet suivent leurs cours en langue française dans les collèges.

Dans les domaines des arts, de la culture et de la religion, les Franco-Ontariens sont desservis en langue française par 40 clubs sociaux, 10 troupes de théâtre, 90 centres culturels et 200 paroisses.

Dans le secteur économique, les Franco-Ontariens ont sous leur dépendance 72 caisses populaires dont l'actif dépasse les 400 millions, 14 coopératives et au delà de 300 entreprises privées.

[Tiré du 3ième rapport annuel du C.A.F.O. 77-78]

Monsieur Davis ne peut pas se permettre de bloquer impunément ce Bill sans en accepter la pleine responsabilité.

suite de la page 1

son propre projet de loi linguistique.

A se moment-là, il devrait prévoir son adoption avant la fin de l'année.

Soyez assurés que nous insisterions alors que ce projet ait au moins la même protée que les demandes présentées par l'A.C.F.O.

Mais toutes les déclarations de bonnes intentions du Premier Ministre seraient insignifiantes si le gouvernement votait contre le Bill proposé, ou s'il utilisait les règlements de la législature pour bloquer un vote.

Qu'on ait planifié d'avance de bloquer ce Bill ou non, un tel geste de la part des Conservateurs serait perçu dans tout le Canada français comme étant un effort délibéré de priver les franco-ontariens de leurs droits linguistiques.

Comprenez-moi bien! Monsieur Davis ne peut pas se permettre de bloquer impunément ce Bill sans en accepter la pleine responsabilité."

Michael Cassidy

Calendrier des évènements

2-3-4 juin: La Rencontre '78 - Hamilton

3 juin: Tirage organisé par l'A.C.F.O. Hamilton lors de la Rencontre 1978
Prix: $1,000.00
Billets: en vente au Centre Culturel Tournesol, Windsor, a/s Mme Thérèse Fortier.
.50 chaque, 3 pour $1.00

A.C.F.O.
22 mai - 4 juin: Festival franco-ontarien - Ottawa

10 juin: **Bal des Roses [F.F.C.F. régionale]**

10 juin: **Assemblée du Conseil Paroissial de St Jérôme. Invitation à tous les paroissiens.**

10 juin: Souper pour célébrer la fête des Mères et la fête des Pères, organisé par la St Jean Baptiste de Windsor
Endroit: Donlon Hall, 257 rue Détroit
Heure: 20h00
Orchestre: Les Actifs (La Famille Michaud)
Souper canadien: 23h30
Billets: $4.00, $3.00 pour ceux qui ont leur carte de membre
Vous pouvez vous procurer les billets à la Caisse Pop de Windsor ou téléphoner: 254-2434, 254-0649.
N.B. Tenue semi-formel.

17 juin: Danses modernes, danses carrées
Soirée organisée par la St Jean Baptiste de Tecumseh (Adolphe Lemire, président)
Endroit: Salle St Jean Baptiste, 1222 rue Lespérance, Tecumseh
Heure: 20h00
Orchestre: Les Inséparables
Goûter suivra
Billets: $2.50 par personne. On doit se procurer les billets avant le 14 juin, à la salle St Jean Baptiste, Tecumseh, ou auprès des membres de la St Jean Baptiste.

Coin du Livre

Fr Ajar, Emile. Pseudo.

Fr Beaulieu, Victor-Lévy. Blanche forcée; récit.

Fr Cartano, Tony. Le danseur mondain.

Fr Cussler, Clive. Renflouez le Titanic!

Fr Desanti, Dominique. Personne ne se ressemble.

Fr 635.965 Eva Evens, Charles M. Ma plante est malade: soins et remèdes.

Fr Fallet, René. Y a-t-il un docteur dans la salle?

Fr Gault, Catherine. Tu es servie, Madame.

Fr 070.4092 Gir Giroud, Françoise. Si je mens... conversations avec Claude Glayman.

Fr Maillet, Andrée. Lettres au surhomme.

[illegible]1.5635 Ost Ostiguy, Jean-Paul. Recettes pour aide[illegible]maigrir.

Fr 967.61[illegible] Ste Stevenson, William. 90 minutes à Entebbe; to[illegible]re israélien sur l'Ouganda.

Fr [illegible]2.2 Swi Sw[illegible]on, George. La sculpture des Esquimaux du Canada.

Windsor Public Library
650 Ouellette
256-6111

Avis aux associations francophones
Cueillette des nouvelles

L'équipe du Rempart travaille à plein temps à la production, à la publication, et à l'expédition du journal. Il n'y a personne pour remplir officiellement les postes de 'cueilleuse' de nouvelles et de photographe.

Nous invitons les associations à nous communiquer toutes nouvelles d'intérêt régional: (par courrier) pour article, (par téléphone) pour le calendrier des évènements. Notre adresse: 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W3J3. Notre numéro de téléphone: 948-4139. Nos bureaux sont ouverts: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Dates de tombée pour les prochains journaux: 24 mai, 7 juin [numéro spécial de la St Jean-Baptiste], 21 juin.

Projet de loi C-42

L'amendement vise à apaiser les critiques

par Fay La Rivière

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a déposé, hier, au comité permanent des Communes sur les affaires de la Justice, un amendement au projet de loi C-42 sur la langue de procès en matière criminelle de manière à apaiser les critiques de l'opposition conservatrice tout en n'abandonnant pas, cependant, l'idée que le gouvernement fédéral doit retenir juridiction en la matière.

Le projet de loi C-42 amende le Code criminel du Canada de manière à donner le droit aux accusés d'être entendus et compris par un juge ou un juge et jury dans une cour criminelle dans leur propre langue maternelle, qu'elle soit anglaise ou française.

A l'heure actuelle, la Constitution oblige le Québec seul à agir de la sorte mais le Nouveau-Brunswick a déjà légiféré de manière à reconnaître le français langue officielle de son propre chef en 1969.

Le projet de loi fédéral ne veut pas dire qu'une personne a le droit d'avoir un procès entièrement en français quoique cela n'est naturellement défendu. Il permet simplement à une personne accusée de témoigner dans sa propre langue, si elle le désire, sans avoir à recourir aux services d'un interprète.

D'autre part, «ce projet de loi ne limite en aucune façon la possibilité d'étendre les droits linguistiques des citoyens dans les cours de justice. Il établit plutôt un standard minimal pour de tels droits au Canada», a dit le ministre de la Justice aux membres du comité qui examinent le projet de loi en détail avant qu'il ne retourne à l'assemblée plénière des Communes pour approbation finale.

«C'est le rôle du gouvernement fédéral de légiférer dans des domaines qui touchent tous les Canadiens . . . Le Code criminel s'applique à tous les Canadiens . . . Il est évident qu'il y a des sujets qui doivent transcender les considérations locales ou régionales».

La langue du procès est l'un de ces sujets et «ce serait impensable et injuste qu'il y ait des standards différents de justice criminelle d'une province à l'autre».

Dates différentes

Malgré, cependant, cette déclaration de principe, le ministre de la Justice a prévu que les dispositions du projet de loi pourront être mises en vigueur à des dates différentes selon la situation de chacune des provinces du point de vue de leur capacité de faire face à la demande.

Les conservateurs, cependant, exigeaient plus encore, à savoir qu'un article soit ajouté au projet de loi de manière à ce que la loi ne puisse entrer en vigueur sans le consentement express des provinces.

Tout en se montrant sensible aux difficultés que pourraient rencontrer certaines provinces à organiser des services judiciaires en français et tout en respectant l'argument conservateur qu'il ne convient pas de bousculer indûment les provinces, le ministre de la Justice a décidé qu'il était impossible, pour le gouvernement fédéral, de créer un précédent en laissant aux provinces le choix total et ultime d'adhérer ou non à une décision d'Ottawa en matière relevant du Code criminel.

Toutefois, coupant en quelque sorte la poire en deux, le ministre Basford a déposé un amendement au projet de loi stipulant que le fédéral «doit» consulter les provinces en vue de la mise en oeuvre de la loi, mais que si les consultations n'en arrivent pas à un «accord», alors, il s'ensuivrait promulgation par le gouvernement fédéral pour la province réticente qui aura alors deux ans pour s'exécuter. Toutes les provinces auront un minimum de deux ans pour agir.

Indéfiniment

Le ministre de la Justice a reconnu devant le comité que les «consultations» pourraient durer indéfiniment selon la lettre du texte d'amendement, mais qu'il était persuadé que s'il devait y avoir des tergiversations injustifiables, sûrement les députés et la population feraient les pressions nécessaires pour que l'on mette de l'ordre dans le désordre politique ainsi créé.

Sept provinces, selon le ministre se sont déjà déclarées en faveur du principe du projet de loi, deux d'entre elles, la Saskatchewan et Terre-Neuve, n'ont pas exprimé d'avis en faveur ou contre le principe et une, l'Ile-du-Prince-Edouard a fait savoir que tout cela est plutôt inutile puisque sa population francophone est bilingue de toute façon.

D'autre part, le ministre a fait remarquer que dans les faits, le fédéral ne peut imposer tous les aspects du projet de loi C-42 aux provinces puisque, par exemple, même s'il prévoit des jurys dans la langue de la minorité ou bilingues, il n'en demeure pas moins que les lois qui régissent les modalités d'application des critères de sélection des jurés (la langue devant être un critère de sélection) sont des lois provinciales qui devront être modifiées pour que le projet de loi fédéral puisse entrer véritablement en oeuvre.

Le ministre de la Justice avait commencé son exposé en expliquant que le projet de loi, nonobstant les affirmations contraires de certains conservateurs, était tout à fait constitutionnel et à l'appui de son argument il a cité la célèbre cause «Jones vs the Attorney General of New Brunswick» qui avait opposé le maire de Moncton, devenu député fédéral depuis, au gouvernement de sa province qui avait promulgué sa propre loi sur les langues officielles. M. Jones a perdu.

M. Basford, enfin, a terminé son exposé par une démonstration tentant de convaincre une opposition conservatrice réticente représentée par Eldon Woolliams, de Calgary, que finalement, le coût de l'opération de bilinguisme dans les cours de Justice criminelle ne coûterait pas si cher que certains voulaient bien le dire.

tiré du Droit le 25 mai, 1978

Le Festival franco-ontarien

Un événement qui prend de plus en plus de place

par Murray Maltais

Si, l'an dernier, la publicité du Festival franco-ontarien avait surtout porté sur l'identtntité franco-ontarienne, tel ne sera pas le cas cette année.

C'est ce qu'affirme M. Pierre de Blois, président de l'ACFO régionale et principal organisateur du Festival, qui se déroule cette année du 22 mai au 4 juin.

M. De Blois est fort conscient que l'Outaouais québécois et ontarien constituent une entité qu'on ne retrouve nulle part au Canada et a révélé que, cette année, on avait fait beaucoup de publicité pour les diverses activités du festival dans l'Ouest du Québec.

"En réalité, nous voulions faire oeuvre commune avec la Société nationale des Québécois de l'Outaouais, dans le but de présenter un super-spectacle qui aurait coïncidé avec la soirée de la St-Jean. Malheureusement, la SNQO a refusé notre offre de collaboration".

Toutefois, M. de Blois ne désespère pas et affirme avoir plus d'espoirs pour une telle collaboration en 1979. Espoirs qu'il résume ainsi: "Tout dépendra de l'attitude des Québécois".

Cette année, on veut moins valoriser l'élément francophone par les moyens traditionnels (concours de français, etc.) que présenter un programme d'envergure, où se greffent des éléments d'une indéniable qualité. A titre d'exemple, M. de Blois cite les deux événements les plus marquants du Festival, soit la soirée d'ouverture, au CNA, avec les quatre chorales, et le spectacle de clôture du Festival, qui aura lieu à l'aréna du parc municipal d'Ottawa.

Par ailleurs, estime M. de Blois, le fait que tous les dépliants du Festival ne soient qu'en français ou que toutes les activités se déroulant à la brasserie au parc Major se dérouleront dans cette langue n'est que normal. "On m'a demandé ça, à la télévision. J'ai répondu qu'il était normal que, dans le cadre d'un Festival franco-ontarien, tout se déroule en français. Les anglophones l'ont, leur festival, avec le Festival du printemps, qui se déroule actuellement".

Le président de l'ACFO régionale, qui a rappelé que les jeunes francophones hors Québec auraient, durant le Festival, leur premier congrès depuis leur fondation, a également annoncé que ces jeunes francophones présenteraient un spectacle amateur à l'Astrolabe, dans le cadre de leur congrès.

Il ne doute pas que la seconde édition du Festival franco-ontarien aura un impact politique certain: "Ça va démontrer au gouvernement et aux média anglophones la présence des Franco-Ontariens et le Festival ne pouvait se dérouler à un meilleur moment, puisque nous attendons des réponses précises sur la création des conseils scolaires homogènes de langue française". A ce sujet, M. de Blois a précisé que le ministre ontarien de l'Education, M. Thomas Wells, doit être présent au Festival et on s'attend à ce qu'il fasse une déclaration.

Quant aux anglophones, M. de Blois juge que s'ils sont jeunes, ils se montrent plus réceptifs à des activités francophones comme le Festival que leurs aînés. Selon lui, le fait d'aller entendre des chansonniers à la brasserie du parc Major est perçu comme étant "différent".

Si on lui dit qu'actuellement, il y a plusieurs festivals qui ont eu ou auront lieu, il répond que ceux-ci s'adressent cependant à des publics différents. "Depuis Ottawa, Orléans ou Vanier, tous les groupes francophones coordonnent leurs activités depuis la fin de décembre, afin d'avoir plus d'impact". Et il se dit d'avis que le Festival franco-ontarien est appelé à devenir quelque chose de plus considérable et d'important, avec les années. Ainsi, l'an prochain, tous les conseils des Chevaliers de Colomb présenteront leurs activités dans le cadre du Festival, mettant ainsi encore de l'eau au moulin d'une organisation d'ores et déjà fort importante.

Pierre de Blois ne doute pas des retombées politiques "très positives" qu'amènera le Festival pour la communauté franco-ontarienne, particulièrement auprès des conseils municipaux, qui suivent de près de telles activités. Aussi, il n'y a aucun danger à ce qu'on le confonde avec un quelconque festival ethnique.

tiré du Droit, le 20 mai, 1978





POUR EVITER L'ABUS D'ALCOOL LORS D'UNE VEILLEE

(S.O.P.) – C'est bien connu, de nombreuses tragédies surviennent suite à une veillée où l'on a plus ou moins abusé de l'alcool. Donc, si vous recevez des amis à la maison, faites-vous un devoir de réduire les dangers dûs à l'abus d'alcool, en planifiant les rafraîchissements que vous servirez et en sachant la façon dont il convient de les servir. Voici donc quelques précieux conseils qui sauront vous être utiles à cet effet:

1- Vous devriez toujours servir de la nourriture avec l'alcool. Cela a pour effet d'en ralentir l'effet sur l'organisme. Le fromage et la viande, aliments à haute teneur en protéines, sont tout appropriés car ils restent plus longtemps dans l'estomac. C'est pourquoi, les amuse-gueule suivants sont recommandés: un assortiment de fromages, des biscottes, des trempettes au fromage, des fondues au fromage ou encore de la pizza au fromage.

2- Il serait préférable d'avoir plusieurs mesureurs à boisson à portée de la main dont vos invités se serviront probablement plutôt que de se verser de fortes quantités au hazard.

3- Si vous avez décidé d'offrir un punch, faites-le plutôt avec une base telle que le ginger ale, le thé ou un jus de fruit quelconque, qui permettent une meilleure absorption de l'alcool.

4- Prévoyez toujours des breuvages non-alcoolisés pour les personnes qui préfèrent ne pas consommer d'alcool et pour celles qui décideront de ne pas trop absorber de boissons alcoolisées. Si vous offrez un bon choix, vos invités seront sûrement moins tentés par l'alcool.

5- Les gens qui prennent des médicaments ne doivent pas consommer d'alcool. Songez alors à leur offrir du café, du thé, des liqueurs douces, des jus de fruit ou encore un punch non-alcoolisé.

6- Plusieurs hôtesses cherchent à tout prix à faire boire leurs invités qui se sentent forcés d'accepter un verre supplémentaire par politesse. N'agissez pas ainsi; laissez vos invités choisir eux-mêmes le nombre de consommations qu'ils désirent, et ne vous empressez pas de remplir les verres vides, par souci d'hospitalité.

7- Vous devriez arrêtez de servir de l'alcool environ une heure avant que la veillée se termine. Il n'existe malheureusement aucune boisson miracle qui aide véritablement à ramener l'organisme à la sobriété; seul le temps peut y contribuer. C'est pourquoi, en supprimant l'alcool vous donnerez alors plus de temps à vos invités pour se remettre en condition avant de reprendre la route du retour. Servez alors une collation où le thé et le café seront à l'honneur et où l'alcool sera banni.

8- Si l'un de vos invités semble abuser en buvant vraiment trop, essayez de faire quelque chose pour le ralentir: engagez une conversation avec lui, offrez-lui de la nourriture ou encore persuadez-le de vous laisser préparer ses consommations. Ne lui versez alors que peu d'alcool et mélangez avec de l'eau plutôt qu'avec une boisson-mélange.

En terminant, voici quelques notions qui vous feront comprendre jusqu'à quel point il faut être prudent dans sa consommation d'alcool.

1- "A la limite pour la conduite automobile:" après 2 verres de 1 once 1/2, ou 2 verres de bière, une personne de 100 à 160 livres aura un taux d'alcool de .06 dans l'organisme, tandis que les personnes dont le poids se situe entre 170 à 240 livres atteindront le même taux après 3 à 4 verres de la même quantité d'alcool ou après le même nombre de verres de bière de 12 onces.

2- "Au stade où la conduite est fortement déconseillée:" c'est lorsque le taux d'alcool se situe entre .06 et .09, c'est-à-dire, quand une personne de 100 à 160 livres aura consommé 3 verres (1 once 1/2 d'alcool ou 12 onces de bière). Les gens de 170 à 240 livres auront atteint ce taux après avoir absorbé de 4 à 6 verres.

3- "Là où il ne faut conduire sous aucun prétexte:" c'est-à-dire quand le taux d'alcool est passé à plus de .10. Les gens de 100 à 160 livres atteignent généralement ce taux après 4 verres, tandis que ceux de 170 à 240 livres en consomment 7 avant de présenter un tel taux.

PENDANT LA GROSSESSE

(S.O.P.) – De nos jours, plus aucune femme enceinte ne s'inquiète pour savoir si son bébé respire bien ou s'il se nourrit bien. La médecine a maintenant levé le voile sur ce qui jadis faisait partie des "miracles de la nature". Ainsi, on dispose maintenant de tout un arsenal de moyens permettant de vérifier à tout moment de la grossesse si tout se déroule normalement, selon les lois biologiques qui régissent les rapports entre l'organisme de la mère et celui du foetus.

Ces techniques modernes ont pour deuxième avantage de permettre à la mère une participation consciente et plus grande au processus qui se déroule en elle. En ce qui concerne l'alimentation et la respiration de l'enfant, nous savons que c'est le placenta, organe venant se greffer sur les parois de la matrice et relié au foetus par le cordon ombilical qui assure ces deux fonctions vitales. Ainsi, l'enfant dépend entièrement de sa mère puisque ses poumons et son système digestif ne lui sont guère utiles car c'est le sang de la mère qui apporte au placenta l'oxygène et les éléments nutritifs dont il a besoin. C'est à cause de cette étroite relation qu'on recommande à la femme enceinte d'éviter autant que possible l'alcool, le tabac, certains médicaments et une mauvaise alimentation qui peuvent menacer la santé de l'enfant qui va naître.

Des observations ont démontré que l'alcool consommé à faible dose et occationnellement n'a pas tellement de répercussions néfastes sur l'avenir de l'enfant, quoiqu'il vaut toujours mieux s'abstenir puisqu'on n'est jamais trop prudent. Par contre, il est prouvé que les femmes qui fument pendant leur grossesse ont tendance à accoucher d'enfants plus petits que la moyenne, ayant des chances de survie moindres.

Les femmes qui s'alimentent mal et refusent de se plier aux exigences du médecin durant leur grossesse, donnent souvent naissance à des enfants prématurés et fragiles. Il vaut mieux se soumettre aux sacrifices qu'implique un régime alimentaire commandé par la grossesse que de voir la vie de son enfant menacée. Une sous-alimentation peut entraver la croissance du foetus, tandis qu'un régime maternel faible en calories entraine bien souvent un mauvais développement du cerveau de l'enfant.

Afin d'éviter que ne se répète le drame de la thalidomide, la plupart des médecins sont d'avis qu'aucun médicament ne soit consommé à moins que ce ne soit absolument nécessaire et qu'on le fasse sous une surveillance constante.

C'est parce que les cellules qui forment les tissus d'un foetus fonctionnent exactement comme celles des adultes que toutes ces précautions sont vitales. Elles nécessitent de l'oxygène et s'alimentent par la voie sanguine, également chargée de l'élimination.

En fait, comme la mère et l'enfant ne font qu'un, la santé de celle-ci influe nécessairement sur la santé du bébé qui dépend entièrement d'elle. Voilà pourquoi la femme enceinte doit respirer et se nourrir sainement non seulement pour elle-même, mais afin d'assurer au foetus l'oxygène et la nourriture dont il a besoin pour se développer normalement dans le sein de sa mère.

Ainsi, une femme enceinte qui n'est pas en bonne santé donnera rarement naissance à un enfant sain; telle mère, tel enfant.



Chandail-enveloppe trois-quarts en Orlon. Fabriqué dans le P. M. G., il est disponible de couleur ivoire seulement. Il se vend environ $22.00. C'est de la maison Holiday Knitwear.



LA SOLUTION POUR UNE PEAU SAINE ET UNE BELLE CHEVELURE

(S.O.P.) La peau et la chevelure sont deux des points les plus importants en matière de beauté: ce sont là également les deux premières choses que regarde un homme chez une femme qui lui plaît.

POUR UNE PEAU ECLATANTE DE FRAICHEUR:

Avoir une peau lisse, saine et éclatante de fraîcheur, est l'un des facteurs déterminant de la beauté féminine. Lorsqu'on a une belle peau, on rayonne de santé; mais ce résultat ne s'obtient pas avec des fonds de teint ou quelques autres produits manufacturés. Les cosmétiques ne font que rehaussé votre visage, et parfois servent à masquer certaines imperfections mineures, mais jamais ces produits ne vous donneront un épiderme en santé. Voici par contre quelques petits trucs qui pourront sûrement contribué à soigner votre peau. De plus ils sont peu coûteux puisque vou vous pouvez les fabriquez vous-mêmes dans votre cuisine.

QUELQUES TRUCS:

1) Pour assainir votre teint et activer votre épiderme, faites régulièrement ce traitement: versez un blanc d'oeuf dans un récipient à l'épreuve du feu, ajoutez-y le jus d'un demi-citron et mélangez le tout. Placez maintenant votre récipiant dans un plat d'eau et faites-le chaffer à feu moyen. Brassez sans arrêt jusqu'à ce que le mélange devienne légèrement pâteux. Retirez du feu et laissez refroidir. Quand la pâte sera tiède, appliquez-la sur votre visage et laissez-la sécher, puis rincez à l'eau froide; vous noterez une nette amélioration de votre teint si vous maintenez cette pratique de façon régulière.

2) Pour avoir une peau douce comme de la soie, faites l'application suivante. Prenez une banane que vous pilerez et incorporez-y 2 à 3 gouttes d'huile d'olive en battant le tout. Appliquez ce mélange sur votre visage et gardez-le de 20 à 30 minutes avant de le rincer.

3) Si vous avez une peau sèche essayez le masque suivant, à base de pêches et de crème. Placez une pêche pelée et dénoyautée dans un malaxeur et ajoutez y une ou deux cuillerées à table de crèm très épaisse. Laissez fouetter jusqu'à ce que le mélange devienne lisse, puis appliquez-le sur le visage et attendez quinze minutes avant de le rincer. C'est un traitement facile et très efficace.

4) Si votre peau a vraiment besoin d'être nettoyée en profondeur, il est préférable de vous faire un sauna facial une à deux fois par semaine à l'aide de mélanges d'herbes. Pour celles qui ont la peau sèche, les pétales de rose, les fleurs de camomille et celles de romarin feront des merveilles. Celles qui ont la peau grasse, auront de merveilleux résultats avec un mélange de menthe, de sauge et de thym. Faites bouillir les herbes dans une marmite d'eau et laissez reposer le mélange environ trois minutes. Placez votre visage au-dessus d'un plat où vous aurez versé ce mélange, et couvrez-vous la tête d'une serviette de façon à recevoir la vapeur. Gardez cette position environ 5 à 10 minutes. N'oubliez pas cependant de protéger vos yeux et vos lèvres avec une crème hydratante au préalable

POUR DES CHEVEUX RESPLENDISSANTS:

1) Voici une bonne recette pour conditionner votre chevelure après le shampoing. Mélangez du lait, du yogourt nature et de la crème et faites pénétrer ce mélange dans vos cheveux, laissez agir pendant 60 secondes, puis rincer abondamment.

2) Pour faire briller vos cheveux et leur donner du corps: rincez-les avec du vinaigre pour les rendre brillants, et avec de la bière s'ils manquent de corps. Comme ces deux produits sont légèrement déséchants pour la chevelure, il vaut mieux ne pas les utiliser trop souvent.

3) Si vos cheveux sont secs, mélangez quelques gouttes d'huile d'olive à votre shampoing ou encore quelques gouttes de miel non pasteurisé. Cela aura pou effet de les rendre brillants tout en les conditionnant.

Rappelez-vous qu'il n'en tient qu'à vous d'avoir une apparence saine et fraîche. La beauté n'est pas qu'un don du ciel, c'est aussi une question d'entretien et d'hygiène. N'oubliez pas non plus qu'il n'est pas nécessaire de dépenser des fortunes pour être belle, en payant des prix exorbitants pour des cosmétiques dont la publicité ne cesse de vanter les mérites. Essayez donc ces quelques recettes-maison qui ont tout de même fait leurs preuves; elles sont naturelles, peu dispendieuses et efficaces.

Coin du jeu

MOTS CACHES

10 LETTRES CACHEES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	A	S	E	R	A	R	E	M	E	N	T	R	O	U
2	E	T	I	L	E	E	I	T	U	O	T	R	A	P	D
3	D	T	L	A	X	O	D	A	R	A	P	O	N	T	S
4	N	E	X	I	A	P	E	C	O	O	A	N	M	O	O
5	O	N	F	E	T	E	S	T	R	M	R	C	U	U	U
6	C	T	R	O	U	A	E	T	E	E	E	C	T	R	V
7	E	E	E	R	U	D	E	S	N	O	I	R	I	N	E
8	S	E	C	N	O	R	N	N	O	S	L	A	L	E	N
9	E	R	I	C	C	O	C	T	U	A	L	T	E	R	I
10	I	E	T	E	V	I	C	R	E	L	E	E	R	A	R
11	S	R	U	O	T	T	E	E	R	I	M	R	A	I	S
12	T	F	Q	U	U	E	S	X	E	V	E	E	M	E	O
13	R	O	L	E	S	R	E	E	M	E	N	S	E	N	C
14	O	O	S	E	L	I	A	V	A	R	T	O	R	T	L
15	S	S	N	O	I	T	A	L	E	R	E	T	I	V	E

Adroit
ailes
attente

Civet
cratères

Durée

Elite
éviter

Fête
fixer
four
frère

Mère
mutiler

Noces

Noir

Occire

Paix
paradoxal
pareillement
partout
ponts
porte

Ramer
rarement
raser
relations
renouer
rides
rôles
ronces

Salive
seconder
socle
solutionner
sorts
soucis
souvenirs

Tact
taxer
tiret
tourneraient
travail
tours
trot
tronc
trou*

Vexer

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												■
2	■					■				■		
3		■							■			
4			■		■					■		
5				■				■				
6					■		■					■
7						■				■		
8					■							
9				■					■			■
10			■				■					
11		■						■				
12	■								■		■	

HORIZONTALEMENT

1 Manifestement
2 Non accompagné — Fleur blanche — De la gamme
3 Vraie — Durillon
4 Coups de baguettes — Pont de Paris — Nég.
5 Touché, peiné — Près de — Prén. fém.
6 Titre de noblesse — Attouchement subit
7 Balle pour jouer à la paume — Peine des damnés — A quel endroit?
8 Habitations des oiseaux — Personne qui tire une arme à feu (pl.)
9 Téos, moins une lettre — Sorte de jeu de quilles — Dans fort
10 En les — Solide — —Table de pierre creusée en bassin
11 Toque ronde et platte — Inscription sur la croix
12 Instrument de musique champêtre

VERTICALEMENT

1 Tendre pour être pris
2 Partie dure du corps humain — Attachement mutuel (pl.)
3 Trois fois — Fructification des uredinées. — Du verbe boire.
4 Mot arabe signifiant cours d'eau — Reçus — Article
5 Espace de terre — Indubitable
6 Attache — Petit trait
7 Pron. pers. (pl.) — Cri des charretiers. — Lettres jumelles
8 A moi. — Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel
9 En les — Principes odorant de certaines substances végétales ou animales — Six
10 A quelle chose — Secrété par les reins
11 Porter d'un lieu dans un autre
12 Petit prophète — Usages — Ordre prescrit des cérémonies religieuses



solutions des mots croisés à la page 15

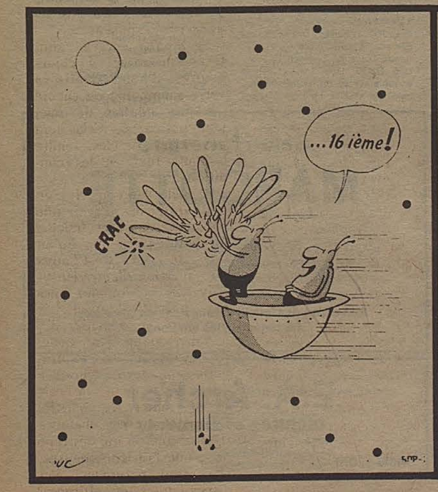
solutions des mots cachés: Domestique

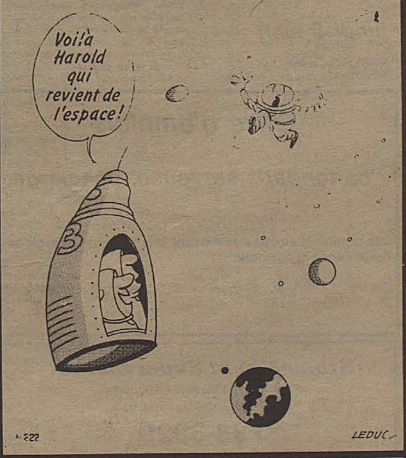
Nous désirons réserver de l'espace dans notre journal pour les caricaturistes amateurs. Appel aux artistes jeunes ou moins jeunes. Envoyez-nous vos caricatures. Nous publierons les meilleures.

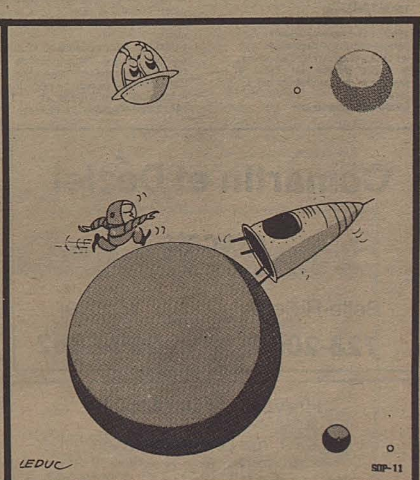
Le Rempart
a/s Marie-Ann Huot
2418 ave Central
Windsor, Ontario
N8W 4J3

La Rédaction

BEEP-BEEP

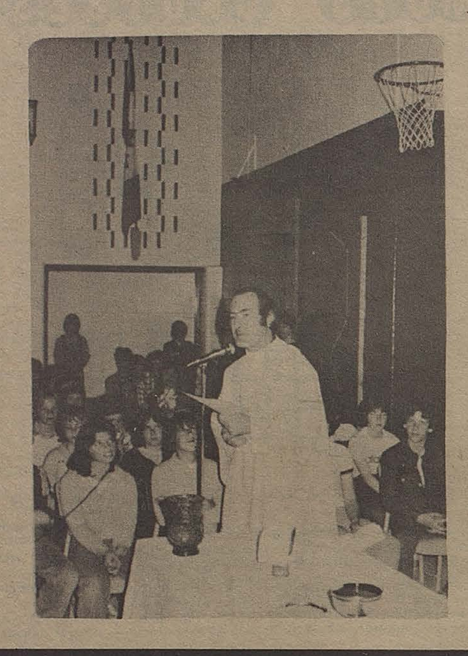


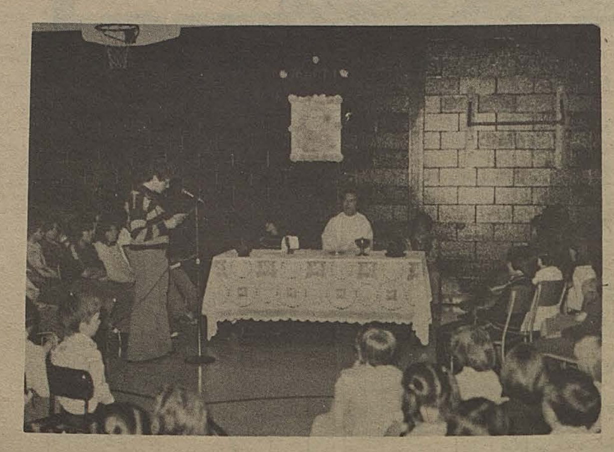




Activités à l'Ecole Ste-Thérèse

suite de la page 4





Hommage à M. l'abbé Jacques Carron a l'occasion de son départ prochain pour Rome. Tous les élèves participent à une messe "de la reconnaissance". Michèle St Onge, présidente de l'école, s'acquitte du mot d'accueil. A la procession d'offrandes, chacune des classes apporte une rose et un bouquet spirituel original préparé par les élèves eux mêmes. Un gros "Merci" et des voeux de "Succès" et "Bon Voyage" sont projetés sur le mur. A regret, nous voyons partir ce grand ami de la jeunesse.

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -

télévision
CBEFT
HF U 78
RADIO-CANADA
WINDSOR

sam. 3 juin

9h00 Heidi
9h30 Wickie
10h00 Temporel
10h30 Joe le Fugitif. Aventures d'un chien en fuite.
11h00 Es-Tu d'Accord?
11h30 Téléjeans. Magazine-jeunesse
12h00 La Semaine Parlementaire
13h00 Les Héros du Samedi. 'Badminton'
14h00 A Communiquer
15h00 Bagatelle
16h00 La Classique Féminine Peter Jackson. Directement du club de golf Saint-Georges, à Toronto.
18h00 Génies en Herbe. Jeu-questionnaire.
18h30 Téléjournal
18h35 Ici, Ailleurs
19h00 Les Evasions Célèbres: Son père et son grand-père morts tous les deux prisonniers de l'empereur, le prince Rokoczi est invité à prendre le commandement des insurgés.
20h00 A Communiquer
22h30 Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Politique Fédérale
23h10 Cinéma. Etat de siège. Drame realise par Costa Gavras, avec Yves Montand, Renato Salvatori, O.E. Hasse et Jean-Luc Bideau. Dans un pays d'Amérique du Sud, des rebelles ont enleve un fonctionnaire américain en même temps qu'un diplomate brésilien. Interrogé par ses ravisseurs, le fonctionnaire est accuse d'avoir, sous couvert d'une organisation d'aide à l'étranger, formé les policiers à des methodes de répression et de torture.
1h30 Ciné-Nuit. Le Grand Sabordage. Drame realise par Alain Périsson, avec Pascal Bressy, Nathalie Drivet et Luce Guilbault. Un adolescent qui refuse le monde des adultes entraîne une fillette de 14 ans dans une escapade à Montréal. Ils s'installent dans une chambre minable où ils ont décidé de se donner la mort aprés avoir dépensé le peu d'argent qu'ils possédent.

dim. 4 juin

9h00 Roquet, Belles Oreilles
9h30 Les Contes de la Rive. 'Le Coup monte'. (dernière de 2).
9h45 L'Eglise en Papier. 'La Destruction a Jérusalem'.
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Second Regard
12h00 La Semaine Verte
13h00 D'Hier à Demain. 'Il sera une fois...l'Aquitaine'. L'aménagement de cette belle région de verdure qu'est l'Aquitaine, célèbre pour la gomme de pin, la viticulture au Maroc.
14h00 Cinéastes de la Faune. 'Les Animaux blindés'. Dans le sud de l'Ontario, Normand Lightfoot a filmé huit espèces de ce reptile inoffensif et fascinant qu'est la tortue.
14h30 Ciné-Magazine. Le tournage d'un film sur Louis Riel, produit par le reseau anglais de Radio-Canada. Chronique de films - Chronique d'actualite.
15h00 L'Heure des Quilles. Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles
16h00 La Classique féminine Peter Jackson. Directement du club de golf Saint-George, à Toronto.
17h30 Ciné-Magazine. du viol Chronique de films. - Chronique d'actualité.
18h00 Aux Frontières du Connu. L'Astronautique (3e de 4). 'Le Second Souffle'. (1re de 2). La navette spatiale qui mettra l'espace au service de l'homme. Invités: MM. Albert Ducrocq, journaliste, France: Michel Bignier, Agence spatiale européenne: Yves Sillard, Centre national d'études spatiales, France.
18h30 Téléjournal
18h35 Télescopie
19h00 Avec le Temps. **Téléroman. Julci et François se proposent un weekend de camping.**
19h30 Les Beaux Dimanches. Soirée italienne
20h30 Les Beaux Dimanches
22h30 Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h00 Ciné-Club. Orphée. Poème mythologique réalisé par Jean Cocteau, avec Jean Marais, Maria Casarès, François Perier, Marie Déa et Juliette Greco. Orphee, poète célebre mais peu apprecie de ses contemporains, s'éprend de la Mort qui l'entraîne dans l'au-delà. Par jalousie, cette dernière fait mourir Eurydice, epouse d'Orphée, sans en avoir reçu la permission.

lundi 5 juin

9h45 En Mouvement
10h00 Une Fenêtre dans ma Tête
10h15 Virginie
10h30 Magazine-Express. De Trois-Rivieres.
11h30 Sur la Côte du Pacifique. 'La Cargaison d'Or'. Nick transporte un chargement d'abeilles que Riley prend pour de l'or.
12h00 Sésame
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Un grand garçon. [You're a Big Boy Now]. Comédie realisée par Francis Ford Coppola, avec Peter Kastner, Elizabeth Hartman et Geraldine Page. Un adolescent travaille à la bibliothèque publique de New York, sous les ordres de son pére. Celui-ci lui donne la permission de prendre logement hors la maison familiale. Il s'eprend d'une actrice à qui il declare sa flamme. Elle s'amuse de l'admiration du jeune homme, mais s'en fatigue vite.
16h00 Bobino
16h30 Alexandre et le Roi. 'Le Traître'. 'Cunegonde'.
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Les Jeunes S'Toutes des Fous
20h00 A Cause de mon Oncle. Teleroman. Rita a quitté la maison apres s'être disputée avec sa soeur, Luce, ayant beaucoupe de peine, Blanche decide de s'en mêler.
20h30 Scénario
21h00 Jason King. La recherche du celebre Cellini mène de Paris à Rome et, dans cette chasse à l'or, chacun veut doubler l'autre. Jason constate lui aussi, qu'une telle course peut le conduire a une mort certaine.
22h00 Témoignages: Après avoir fermé la porte à une amie de sa femme et sur l'insistance de cette amie, le mari justifie son geste. Question de sauvegarder le bonheur de son menage.
22h30 Téléjournal
22h55 Seconde Edition
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h10 Schulmeister: L'Espion de l'Emperuer. 12e de 13 épisodes: 'Avant les 100 jours'. Schulmeister mène une enquête pour évaluer les éléments positifs, advenant un retour de l'Empereur. Il réussit à semer la police qui le suit et à percer la duplicité des diplomates étrangers.
24h10 Cinéma. Les Années Lumières. Documentaire réalisé par Jean Chapot. En 1895, un jeune chômeur d'origine irlandaise quitte l'Angleterre pour entreprendre un voyage qui le conduira de Paris au Japon en passant par l'Algérie, l'Egypte, la Palestine et la Russie. Il se rendra aussi en Amérique et reviendra à Paris à temps pour l'Exposition de 1900. C'est aussi l'époque où les freres Lumière, inventeurs du cinematographe, envoient aux quatre coins du monde des opérateurs glaner des images.

mardi 6 juin

9h45 En Mouvement
10h00 You Hou. 'La Faim'.
10h15 Au Jardin de Pierrot. 'La Garderie'.
10h30 Magazine-Express. 'La Joaillerie', avec Gerard Gauthier (12 e de 13). Les perles véritables et la culture. Propriétés physiques et optiques, soins a y apporter. 'L'Art floral', avec Gilles Domaine. Un air de fête aux bouquets, avec des fruits, etc.
11h00 Les Trouvailles de Clemence
11h30 Erreurs Judiciaires. 'La Cuillère dans l'arsenic'. Drame réalisé par Jean Laviron, avec Henri Crémieux, Lucienne Legrand et François Dalou. Une femme avocat enquête sur un cas d'empoisonnement par arsenic. La client, aprés avoir avoué sa culpabilité, se rétracte.
12h00 Le Monde en Liberté. 'Maquinitare'. Une expédition dirigée par l'Allemand Hermann Schlenker remonte l'Orénoque en Amérique du Sud jusqu'à la terre haute où résident les gens de la rivière, connus par-delà le monde sous le nom de Maquiritare.
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Don Juan de l'Atlantique [The great lover]. Comédie réalisée par Alexander Hall, avec Bob Hope, Rhonda Fleming et Roland Young. A bord d'un paquebot en route pour New York, un chef scout, journaliste de son métier, ramène sa petite trope qu'il a pilotee à travers la France. Sa naïveté lui permet de déjouer les plans d'un bandit attiré par la fortune d'un duc.
16h00 Bobino
16h30 Picoline
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney. 'L'Eté magique'. (dernière de 2). De retour à l'improviste de son voyage, le propriétaire fait face a l'occupation de sa demeure. Il demande une explication au maître de poste.
20h00 Grand-Papa. Téléroman. Estelle, la bonne de Véronique, se rend a l'hôpital pour un accouchement premature.
20h30 Vedettes en Direct
21h00 Les As. Téléroman. Tony Bodoni se tient toujours au bar, visiblement eméché. Au même moment, Marielle, la danseuse du club, est entraînee chez les Black Devils par son ami Ti-Noir.
21h30 Première Page
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Rencontres
23h40 Propos et Confidences

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -

24h10 Cinéma. La Vache et le prisonnier. Comédie réalisée par Henri Verneuil, avec Fernandel, René Havard et Inge Schoner. Durant la guerre un Français, prisonnier en Allemagne, décide de s'évader. Comme il est affecté aux travaux des champs, il obtient de la fermière qu'elle lui donne une vache. Cela lui permet de passer pour un garçon de ferme qui mène sa bête dans un pré.

mer. 7 juin

9h45 En Mouvement
10h00 La Boîte à Lettres
10h15 Virginie. 'La Chèvre'
10h30 Magazine-Express. 'Etre parents'. M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle du vol chez l'enfant. 'Photographie', M. Yvon Richard parle des projecteurs de diapositives et des écrans de projection.
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Mon Pays, mes Amours. 'La Passion selon Tranquille'. Henri Tranquille est un libraire plus ami et conseiller que marchand pour ses clients.
12h00 Mini-Fée. 'Les Rêves de la petite fille'.
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 A Communiquer
19h30 Baseball. Du Stade Olympique de Montréal, les Padres de San Diego rencontrent les Expos de Montréal.
En cas de pluie:
19h30 Ciné-Soleil. La loi du Seigneur. [Friendly Persuasion]. Film réalisé par William Wyler, avec Gary Cooper et Dorothy McGuire. La Guerre civile américaine vient surprendre une famille de quakers.
ou
20h30 Autour du Tour. Le Tour de France 1975.
22h00 Le Festival International de Jazz de Montreux
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Reflets d'un Pays. De Quebec. 'Le Fleuve St-Laurent dans la vie des Québécois'. L'histoire de Québec passe par le fleuve. Seule voie de communications pendant plus de deux siècles, le fleuve demeure encore aujourd'hui la colonne vertébrale de l'économie québécoise.
24h10 Cinéma. Le Cheik blanc. Comédie réalisée par Federico Fellini, avec Alberto Sordi, Brunella Bovo et Leopoldo Trieste. Un couple arrive à Rome en voyage de noces. L'épouse s'échappe pour aller rencontrer le cheik blanc, héros d'un photoroman dont elle suit fidèlement les épisodes. Aux bureaux de la revue, elle est engagée pour tenir un petit rôle, ce qui lui permet de rencontrer son idole.

jeudi 8 juin

9h45 En Mouvement
10h00 You Hou. 'Bruit et silence'
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Cinéastes de la Faune. 'Les Marais des Everglades'. Des milliers de trouristes viennent se réchauffer sur les plages de la Floride comme les nombreux oiseaux qui immigrent là durant la saison hivernale.
12h00 Roquet, Belles Oreilles. Dessins animés.
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Ecoute ma chanson. Drame réalisé par Antonio Del Amo, avec Joselito, Barta Barri et Luz Marquez. Un garçon recueilli par des Gitans devient la vedette de la troupe à cause de sa voix merveilleuse. D'une ville à l'autre il espère retrouver un jour sa maman dont le nom est gravé sur une médaille qu'il conserve précieusement.
16h00 Bobino
16h30 A Communiquer
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Les Dossiers de l'Actuel
19h30 Du Tac au Tac. Comédie. 'L'Habit ne fait pas le moine'. Louis est fatigué et déprimé. Le patron demande à sa fille Catherine de faire son possible pour que Louis se repose pendant le week-end.
20h00 Le Travail à la Chaîne
20h30 Les Grands Films. Le Gitan. Pour subvenir aux besoins de son clan, un gitan commet hold-up sur hold-up
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h05 Brigades du Tigre: 14. Une descente est organisée contre le Q.G. des escrocs parisiens. Le coup fait long feu, les oiseaux ont déserté le nid.

ven. 9 juin

9h45 En Mouvement
10h00 Tam-Tam
10h15 Virginie. 'Les Graines de citrouille'.
10h30 Magazine-Express. 'Cardiologie'. La diétothérapie, avec Mme De Belder, de l'Institut de cardiologie. 'Méthodes de reproduction et de contraception'. (2e). Les méthodes non orales, avec le Dr André Aubry.
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Témoignages
12h00 Sésame
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Au Jardin de Pierrot. 'Le Singe de grand-père'.
15h45 Du Soleil à Cinq Cents. 'Le Voyage réorganisé'
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Les Belles Histoires des Pays d'en Haut. Téléroman.
20h00 Aller-Retour
20h30 Superstar. Récital (Montréal) et tirage de la Loto-Canada (Ottawa).
21h30 Femme D'Aujourd'hui. 'Liberté-femme'. La condition féminine et l'avenir du feminisme.
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Cinéma. Colorado. Western, américano-italien. Corbett dit 'Colorado' est chargé de retrouver le Mexicain Cuchillo accusé d'avoir violé et tué une jeune fille.
1h00 Ciné-Nuit. Robinson et le triporteur. Comédie réalisée par Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, Béatrice Altariba et Don Ziegler. Un pauvre ouvrier veut épouser la fille d'un homme très riche qui s'oppose au mariage. Le jeune homme décide d'accomplir une action qui le rendra célèbre. Il se construit un radeau qu'il fera mouvoir par le pédalier de son triporteur.

sam. 10 juin

9h00 Heidi
9h30 Wickie
10h00 Temporel
10h30 Joe le Fugitif
11h00 Es-Tu D'Accord?
11h30 Téléjeans. Magazine-jeunesse
12h00 La Semaine Parlementaire
13h00 Les Héros du Samedi
14h00 Les Peintres du XVIIIe Siècle
14h15 Baseball su Samedi
17h00 Bagatelle
18h00 Génies en Herbe. Jeu-questionnaire
18h30 Téléjournal
18h35 Ici, Ailleurs
19h00 Les Evasions Célèbres. "Benvenuto Cellini'. Même si Benvenuto Cellini a été gracié par le pape Paul III, ses ennemis réussissent à le faire incarcérer à la prison des Saints—Anges sous un prétexte fallacieux.
20h00 A Communiquer
20h30 Festival du Cinéma Canadien Début. Je suis loin de toi, mignonne. Comédie. En 1940, deux soeurs travaillent dans une usine de munitions, à Montréal, tout en espérant un mariage prochain. Le prétendant de l'une d'elles est un brave garçon qui s'est enrôlé dès le début de la guerre. L'autre, un fainéant vaguement mêlé à quelques trafics. Il essaie d'échapper à la conscription en se mariant avant la limite prévue par une loi spéciale.
22h30 Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Politique Fédérale
23h10 Cinéma. Gros Coup à Dodge City. [Big Deal at Dodge City]. Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Henry Fonda, Joanne Woodward et Jason Robards. L'hôtel de Dodge City est le lieu d'une partie annuelle de poker. Un ancien joueur passant par là avec sa femme et sa fille, est autorisé à assister à la partie en observateur.
1h00 Ciné-Nuit. Dillinger est mort. Film réalisé par Marco Ferreri, avec Michel Piccoli, Anita Pallengerg et Annie Girardot. Un industriel rentre chez lui après sa journée de travail. Il trouve sa femme alitée et en proie à l'insomnie. Il lui administre un somnifère et il se prépare un plat compliqué. Il découvre un revolver enveloppé dans un vieux journal dont les gros titres annoncent la mort de Dillinger.

dim. 11 juin

9h00 Roquet, Belles Oreilles. Dessins animés.
9h30 Mon Ami Guignol.
9h45 L'Eglise en Papier
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Second Regard
12h00 La Semaine Verte
13h00 D'Hier à Demain. 'Monsieur John Grierson'
14h00 La Vie Secrète des Animaux. 'Serpents des Indes'. Le cobra royal est le seul qui attaque ses congénères. Un seul gramme de son venin peut tuer 150 personnes. Son ennemi implacable et quasi invulnérable, la mangouste; peut ingérer une quantité considérable de ce nectar mortel
14h30 Ciné-Magazine
15h00 L'Heure des Quilles
16h00 L'Univers des Sports
18h00 Aux Frontières du Connu. L'Astronautique. (dernière de 4). 'Le Second Souffle' (2e de 2). L'ère de l'astronautique spectaculaire ne semble pas terminée et l'idée d'envoyer des hommes sur Mars est encore très vivante.
18h30 Téléjournal
18h35 Téléscopie
19h00 Avec le Temps. Téléroman. Marianna s'intéresse à Monsieur le Ministre et veut le guérir de son alcoolisme.
19h30 Les Beaux Dimanches
22h30 Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Ciné-Club. Les Solistes francophones. L'Etrange Monsieur Victor. Comédie réalisée par Jean Crémillon, avec Raimu, Madeleine Renaud, Andrex et Viviane Romance. A Dijon en 1930, un cordonnier est accusé d'un meurtre et condamné aux travaux forcés. Bien qu'étant ivre au moment du crime, il est convaincu de son innocence. Au bout de sept ans, il s'évade et veut revoir son fils. Le hasard le met sur la route de M. Victor, un prospère marchand qui l'abrite et veut lui faciliter sa fuite en pays étranger.

lundi 12 juin

9h45 En Mouvement
10h00 Une Fenêtre dans Ma Tête
10h15 Virginie
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Sur la Côte du Pacifique. 'Sabordage'. McClosky tente de flouer sa compagnie d'assurance en sabordant son rafiot. Mais à chaque tentative il y a un bon samaritain qui lui vient en aide.
12h00 Sésame
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Pays de cocagne. Documentaire réalisé par Pierre Etaix. Au cours de l'été 1969, Pierre Etaix a accompagné un cirque dont fait partie Annie Fratellini, son épouse, dans une tournée en France. Il en a rapporté des images sur les Français en vacances: sur les terrains de camping, sur les plages, dans les spectacles d'amateurs, etc.
16h00 Bobino
16h30 Alexandre et le Roi
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Une Drôle de Balade. Film réalisé par Richard Lavoie. Scénario: Yolande Lafond et Johanne Picard. Six adolescentes décident d'aller faire un tour en forêt. Elles y rencontrent un garçon de 13 ans, Schuca, qui y vit en sauvage. Après avoir passé la nuit à la belle étoile, elles sont sur le point de repartir quand une d'entre elles, orpehline aui vit avec une tante acariâtre, décide de vivre en forêt avec Schuca.
20h00 A Cause de mon Oncle. Téléroman.
20h30 A Communiquer
21h00 Jason King. Jason expose à un important producteur de télévision le sujet d'une émission spéciale ayant Mark Caine comme personnage principal. Chacun des interlocuteurs voit l'action à sa façon.
22h00 Témoignages. Qu'est-ce qu'Abel pourra raconter à Françoise? Elle lui fait une scène de jalousie à son retour de Rome. Il joue le jeu et lui retourne la balle. Nullement dupes l'un de l'autre, ils en viennent même à mêler les cartes d'un couple ami pour s'établir un alibi illusoire.
22h30 Téléjournal
22h55 Seconde Edition
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h10 Schulmeister: L'Espion de l'Empereur. 'Après les 100 Jours'. Napoléon vaincu et exilé à Sainte Hélène, quel sera le destin de celui qui fut constamment à ses côtés? Dépositaire des secrets de 15 ans d'histoire troublée, Schulmeister devient la cible des Russes, des Prussiens, des Anglais et des Français royaliste.
24h00 Cinéma. Le Christ interdit. Drame symbolique italien. Après plusieurs années de captivité, un jeune italien regagne son village, bien décidé à venger son frère qui, dénoncé par un camarade, a été fusillé par les allemands. Il se bute au silence obstiné des villageois qui ont vu couler trop de sang durant ces années terribles.

mardi 13 juin

9h45 en Mouvement
10h00 You Hou
10h15 Au Jardin de Pierrot
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clemence
11h30 Erreurs Judiciaires. 'Faux témoignage'. Drame réalisé par Jean Laviron, avec Michel Vitold, René Avard et Claude Bertrand. Scénario et dialogue: Jean Lauron et M. René Floriot. Un hold-up est commis au château de la Pommeray, au cours d'une partie de bridge, par trois bandits masqués.
12h00 Le Monde en Liberté
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. L'Enfance nue. Drame écrit et réalisé par Maurice Pialat, avec Michel Tarrazon, René Thierry, Marie-Louise Thierry, Marie, Marc et Henri Puff. Un garçon que sa mère a momentanément abandonné est placé dans un foyer nourricier qui doit bientôt le remettre à l'Assistance à cause de son caractère difficile. Le garçon est alors confié à un vieux ménage. Malgré les efforts et la tendresse de ces braves gens, l'enfant reste inadapté.
16h00 Bobino
16h30 Picotine
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney. 'Les Hors-la-loi de Colossal Cave'. Une mère lynx est aux prises avec les progrès de la civilisation et doit faire face à de nombreuses difficultés pour nourrir sa progéniture.
20h00 Grand-Papa
20h30 Vedettes en Direct
21h00 Les As. Téléroman
21h30 Première Page. Magazine d'actualité
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Rencontres
23h40 Propos et Confidences
24h10 Cinéma. L'Emmerdeur. Comédie réalisée par Edouard Molinaro, avec Jacques Brel et lino Ventura. Un tueur à gages doit abattre un témoin gênant pour la pègre. Installé dans un hôtel en face du palais de justice, il prépare l'exécution de l'affaire lorsqu'il est dérangé par la tentative de suicide d'un voisin de chambre.

mer. 14 juin

9h45 En Mouvement
10h00 La Boîte à Lettres
10h15 Virginie
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Mon Pay, mes Amours. 'Au bout du Nord'. Des gens de Saint-Donat parlent de leur patelin, de leur souci de lui conserver son caractère de réservoir naturel non-pollué.
12h00 Mini-Fée
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 A Communiquer
19h30 Baseball. Du Stade de l'exposition de Toronto, les Brewers de Milwaukee rencontrent les Blue Jays de Toronto.
En cas de pluie:
19h30 Ciné-Soleil. La Loi du Seigneur [Friendly Persuasion]. La Guerre civile américaine vient surprendre une famille de quakers.
ou
20h30 Autour du Tour. Le Tour de France 1975.
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Reflets d'un Pays
24h10 Cinéma. Les Enfants du paradis. (1re de 2). 'Le Boulevard du crime'. Drame. En 1840, deux artistes font leurs débuts au Théâtre des Funambules. Une femme mystérieuse intervient dans leur vie. Alors que l'un d'eux, timide, n'ose lui déclarer son amour, l'autre, plus déluré, en fait sa maîtresse.

jeudi 15 juin

9h45 En Mouvement
10h00 You Hou
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Cinéastes de la Faune. 'Le Refuge de Brigantine'. Le refuge national de Brigantine est un lieu d'escale pour les nombreux oiseaux le long de la côte Atlantique.
12h00 Roquet, Belles Oreilles
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. La Famille Hermandez. Comédie. En algérie, un professeur nouvellement arrivé de France rencontre une assistante sociale qui elle aussi en est à ses débuts en terre algérienne. Survient le début de la guerre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	T	O	I	R	E	M	E	N	T	
2		S	E	U	L		L	I	S		R	E
3	P		R	E	E	L	L	E		C	A	L
4	R	A		D		I	E	N	A		N	I
5	E	M	U		L	E	S		R	O	S	E
6	S	I	R	E		N		C	O	U	P	
7	E	T	E	U	F		D	A	M		O	U
8	N	I	D	S		T	I	R	E	U	R	S
9	T	E	O		S	I	A	M		R	T	
10	E	S		D	U	R		E	V	I	E	R
11	R		B	E	R	E	T		I	N	R	I
12		M	U	S	E	T	T	E		E		T

16h00 Bobino
16h30 Sol et Gobelet
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 L'Echange. Film. Un vagabond revient dans son village natal et se lie d'amitié avec une petite fille dont il a connu autrefois le père. Il évoque ses souvenirs avec la fillette.
19h30 Du Tac au Tac
20h00 Le Travail à la Chaîne
20h30 Grands Films. Mariage ou Mazeltov. Comédie. Claude tombe amoureux d'Isabelle, jolie belge étudiante à Paris. Isabelle est enceinte. Les parents décident de marier les jeunes gens. Mais Claude hésite.
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Brigades du Tigre. L'ère de la calomnie. La guerre entre la presse et la politique entraîne une escalade déplorable. Le député Germain Bergeval entreprend une campagne d'épuration.

ven. 16 juin

9h45 En Mouvement
10h00 Tam-Tam
10h15 Virginie
10h30 Magazine-Express
11h00 Les Trouvailles de Clémence
11h30 Témoignages
12h00 Sésame
12h30 Les Coqueluches
13h30 Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Au Jardin de Pierrot. 'La Grenouille'
15h45 Du Soleil à Cinq Cents. 'Les vacances à 5 cennes'
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h30 Les Visages du Canada
20h00 Aller-Retour
20h30 Forum
21h30 Science-Réalité
22h30 Téléjournal
23h00 Nouvelles du Sport
23h10 Cinéma. La mort sonne toujours deux fois. Policier. La coquette Mme Simon a été retrouvée nue et sans vie, étranglée sur la plage. M. Simon engage un détective privé.
1h15 Ciné-Nuit. Le Carnaval des Barbouzes. Policier. Un professeur accueille un présumé assassin. Pendant la nuit, le professeur lui raconte trois histoires. A l'aube, on s'aperçoit que le criminel n'est pas celui qu'on pense.

Les Grands Fleuves du monde
le 4, 20 h 30

La Tamise et ses rives

En deuxième partie des **Beaux Dimanches**, le 4 juin à 20 h 30, la série **les Grands Fleuves du monde** présentera un documentaire sur la Tamise, fleuve de Grande-Bretagne, tributaire de la mer du Nord qui, né dans les Costwold Hills, serpente en de gracieuses prairies, devant Oxford, Abingdon, Henley, Marlow, Windsor, Eton, Hampton, Kingston, pour rencontrer la marée à Teddington, baigner Richmond, arroser Londres et se transformer en un long estuaire extrêmement animé.

La Tamise a 330 kilomètres de longueur. La modestie de sa taille est absolument sans rapport avec son importance historique, politique et économique. Ses rivages portent tout ce qui a compté et compte encore dans l'histoire de la culture et de la présence anglaises: Oxford avec ses vieux collèges dont quelques-uns sont des modèles d'architecture moyenâgeuse: Windsor, Eton, Hampton Court, Westminster, la Tour de Londres, autant de témoins d'histoire et de grandeur.

Greenwich, qui a donné son nom au Méridien d'origine du Globe et qui reste le symbole de ce qui fut la plus puissante marine du monde.

Le port de Londres, enfin, avec ses docks interminables qui a été à un moment le plus grand du monde, reste sans doute un des plus importants.

Enfin, sur les rives et sur les eaux montantes de la Tamise fleurit encore le vieux folklore anglais qui a toujours trouvé dans l'eau son milieu propice: les courts de tennis des mariniers londoniens en costume historique, les jeux nautiques des écoliers d'Eton, le marquage annuel des cygnes de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Production: FR3 et Pathé Cinéma.

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -



32 Windsor

59 Chatham

sam. 3 juin

11h30 Colargol: Le Retour
11h45 Le Jardin des Sensations: Le Bois
12h00 Les Récits de Tuktu: Les Preuves de Force
12h15 Autour du Monde par le Conte: Patou et le Lutin
12h30 Les Boucaniers D'Eau Douce: Un Malin Vilain
12h50 Les Enfants D'Ailleurs: Inde
1h00 Feu sur les Planches: Vers la Création Dramatique - L'improvisation
1h20 Pages d'Histoire Ontarienne: Le Château Ermatinger. Le jeune Suisse, Charles Ermatinger, s'intègre en 1814 à la bourgade indienne de la rivière Ste-Marie. Il décide d'y construire une grande maison qui deviendra par la suite, le centre des affaires et de la vie sociale de la région.
1h30 Paul et Virginie: Episode 9. Virginie vient tout juste de découvrir son amour pour Paul, lorsque le gouverneur de l'île, lui annonce qu'elle devra aller rejoindre sa tante en France.
2h00 Elans D'Athlètes: Canoë Kayak Slalom

dim. 4 juin

11h30 Colargol: En Vacances
11h45 Oum le Dauphin
12h00 The Sunrunners
12h20 Le Monde des Petits: Ce Qui Roule
12h30 Les Marmitons: Le Petit Déjeuner
1h00 Villages et Visages: Iroquois Falls et Val Gagné: -1. Madame Léona Lambert et Germaine Robert relatent les moments difficiles de la vie des pionniers. Léon Charlebois explique l'origine des noms Mont Rock et Ansonville. Des jeunes racontent à leur tour la légende d'Iroquois Falls.
1h30 Pile et Face: L'Importance du Rire. Les comiques existent-ils seulement pour notre divertissement? Les fantaisistes ont-ils une mission sociale à remplir? Marc Favreau, qui incarne Sol, le plus grand de tous les clowns, parle du rôle des comiques dans notre société.
2h00 Le Métrique, C'est si Simple
10h00 All you Need is Love - Histoire de la Musique Populaire: L'Avenir. La musique noire apprend à se protéger des influences extérieures. Les Blancs expérimentent toujours, à la recherche de nouveaux sons. Avec Stevie Wonder, Led Zeppelin, Paul Simon, Sylvie Vartan, Mike Oldfield et de nombreux autres.
11h00 En se Racontant l'Histoire d'Ici: Période 1960-70. La deuxième de deux documents consacrés à la période de la Révolution tranquille. On y aborde des question de langue, de culture, d'éducation et d'affaires sociales.

lundi 5 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Centour Mécano
8h45 Le Monde des Petits: Ce Qu'on Entend dans la Maison
11h00 Les Marmitons: Le Porc
4h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: Les Mers du Sud
4h20 Le Monde des Petits: Les Animaux Familiers

mardi 6 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Le Concert, Tour
8h45 Le Monde des Petits: Ce qui Rafraîchit
11h00 Les 100 Tours de Centour: Les Voyages au long Cours
11h15 Jongleries Métriques: Timbres et Carreaux
4h00 Les Marmitons: La Salade
10h00 L'Evolution de l'Homme: Les Microcosmes. La physique du XXe siècle est une des plus grandes réalisations issues de l'imagination humaine. Grâce à elle, on peut maintenant explorer le monde intérieur de l'atome.

mer. 7 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Jojo les Oreilles
8h45 Le Monde des Petits: L'Horizontal, le Vertical, l'Oblique
11h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: Un Malin Vilain
11h20 Le Jardin des Sensations: Gourmet le Farceur
4h00 En Passant par les Mots: Le Roi de la Forêt
4h20 Le Jardin des Sensations: Les Sols
9h00 Ciné TVO: 2va. Drame psychologique de Joseph Losey, avec Jeanne Moreau, Stanley Baker et Virna Lisi. La liaison d'Eva, femme infidèle et irresponsable, avec un homme marié, provoque le suicide de son épouse.
Parlons cinéma: présente une série dentretiens avec différents producteurs (Silberman, Dorfman, Truffaut, Braumberger, Thévenet, Nedjar, etc.) qui nous expliquent les problèmes auxquels ils font face dans la fabrication et la diffusion cinématographiques. Jeanne Moreau nous raconte brièvement comment le réalisateur Jean-Luc Godard fut remplacé par Joseph Losey lors du tournage d'Eva, suite à l'intervention des producteurs, les frères Robert et Raymond Hakin.

jeudi 8 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Un Mal de Tête
8h45 Le Monde des Petits: La Disposition des Choses
11h00 Les 100 Tours de Centour: Centour Galant
11h15 Enviroscope: L'Energie
4h00 Canadiens, Canailles, Canayens: L'Eglise II
10h00 Pile et Face: L'Importance du Rire. voir dimanche le 4 juin à 1h30.
10h30 Villages et Visages: Cochrane - Génier. Madame Marie-Rose Girard raconte l'arrivée de sa famille à Cochrane où, déjà, beaucoup de Canadiens-français bilingues étaient installés. Ernest Génier raconte la vie de ses ancêtres et les événements auxquels ils ont été mêlés.

ven. 9 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: La Conférence de Picot
8h45 Le Monde des Petits: Ce que Fait ma Voix
11h00 Fiare et Défaire: Arrêtez le Massacre
4h00 Le Rideau - L'Oeuvre du Colonel By. Cette émission retrace les péripéties de la construction du canal Rideau et discute de l'importance de cette voie de communication au moment où elle fut construite. L'émission décrit ensuite le marasme actuel et analyse les chances d'une recrudescence du trafic commercial pour les années à venir.
4h20 Une Jolie Image et Bien Plus

sam. 10 juin

11h30 Colargol: Nos Amis Arrivent
11h45 Le Jardin des Sensations: L'Arbre
12h00 Le Mondé Animal: La Gerboise
12h15 Autour du Monde par le Conte: Les Poissons Volants
12h30 Les Boucaniers D'Eau Douce: Flibustier ou Boucanier
12h50 Les Enfants D'Ailleurs: L'Amazonie
1h00 Feu sur les Planches: Vers la Création Dramatique - La Représentation
1h20 Pages D'Histoire Ontarienne: Le Palais de Justice, Comté de Middlesex
1h30 Paul et Virginie: Episode 10. Au cours d'une longue conversations, Paul convainc Virginie de rester avec lui. Hélas, profitant de la nuit, les soldats du gouverneur viennent chercher Virginie. Quand Paul atteint le port, il est déjà trop tard. Virginie a déjà quitté pour la France.
2h00 Elans D'Athlètes: Canoë - Champion du Monde en Slalom

dim. 11 juin

11h30 Colargol: Bienvenue Nordine
11h45 Oum le Dauphin
12h00 The Sunrunners
12h20 Le Monde des Petits: La Notion D'Espace
12h30 Les Marmitons: Les Biscuits
1h00 Villages et Visages: Iroquois Falls et Val Gagné - 2. voir dimanche le 4 juin à 1h00
1h30 Pile et Face: La Prochaine Etape - Le Collégial?. Quel serait le meilleur moyen de répondre aux attentes des Franco-ontariens en matière d'éducation post-secondaire? Monsieur Marcel Bédard, professeur au collège Algonquin, s'est penché sur la question.
2h00 Le Métrique, C'est si Simple
10h00 Témoignages d'Israël
11h00 En Se Racontant l'Histoire d'Ici: L'Année 1970. Dans ce document consacré à l'analyse de l'année 1970, il est question notamment de ce que certains appellent 'les nouvelles valeurs ou les nouveaux modes de vie'. Une bonne partie de l'émission est consacrée à la crise d'octobre 1970.

lundi 12 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Les Confitures 'Cybèle'
8h45 Le Monde des Petits: Ce qui Lie
11h00 Les Marmitons: Le Pain
4h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: L'Elixir
4h20 Le Monde des Petits: Mimes D'Animaux

mardi 13 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Centour à la Course
8h45 Le Monde des Petits: Le Nombre
11h00 Les 100 Tours de Centour: Mémo le Caillou
11h15 Jongleries Métriques: Les Tapis Volants
4h00 Les Marmitons: Le Petit Déjeuner
10h00 L'Evolution de L'Homme: Au nom de la Science. La diffusion de l'information entraîne des responsabilités. Le savant moderne fait constamment face à un dilemne moral mais le principe du doute s'applique à toutes les connaissances humaines.

mer. 14 juin

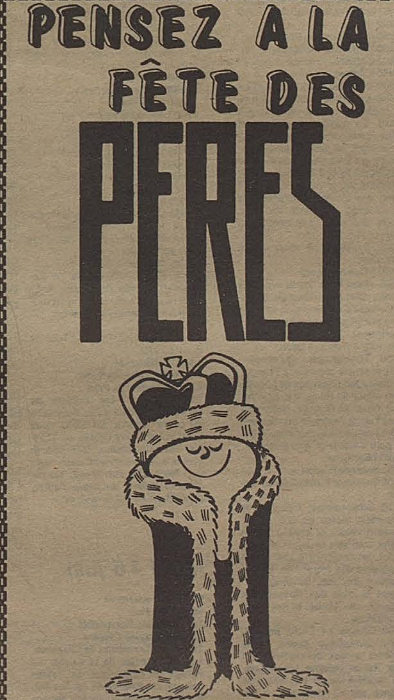
8h30 Les 100 Tours de Centour: Prof et Polichinelle
8h45 Le Monde des Petits: Ce que l'on Mange
11h00 Les Boucaniers D'Eau Douce: Flibustier ou Boucanier
11h20 Le Jardin des Sensations: L'Air
4h00 En Passant par les Mots: Les Sportifs
4h20 Le Jardin des Sensations: Gourmet le Farceur
9h00 Ciné TVO: Thérèse Raquin. Adaptation très libre du roman d'Emile Zola, réalisée par Marcel Carné, sur un scénario de Charles Spaak, avec Simone Signoret, Raf Vallone, Jacques Duby, Sylvie. Un camionneur se débarrasse du mari de sa maîtresse en le faisant tomber d'un train en marche. Un légionnaire maître chanteur entraînera la perte des deux amants.
Parlons Cinéma: Hommage à Henri Langlois, grand admirateur de Carné. Dans une entrevue réalisée quelques semaines avant sa mort, Langlois raconte sa vie, comment il est devenu une légende et, de façon prémonitoire presque, mentionne les difficultés auxquelles devra faire face la Cinémathèque lorsqu'il ne sera plus là...

jeudi 15 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Une Salade de Tours
8h45 Le Monde des Petits: Ce Qui Fond, se Dissout, s'Evapore
11h00 Les 100 Tours de Centour: La Descente de Centour
11h15 Enviroscope: Hier
4h00 Canadiens, Canailles, Canayens: La Grande et la Petite Culture
10h00 Pile et Face: La Prochaine 2tape - Le Collégial?
voir dimanche le 11 juin à 1h30
10h30 Villages et Visages: Iroquois Falls et Val Gagné - 1. VOIR DIMANCHE LE 4 juin à 1h00

ven. 16 juin

8h30 Les 100 Tours de Centour: Le Roi des Oeufs
8h45 Le Monde des Petits: Ce qui Rampe
11h00 Faire et Défaire: Un Choix Difficile
4h00 A Vous de Jouer. 2mission-dossier sur la situation socio-économique des Franco-ontariens. Les thèmes suivants sont abordés: les zones de survie, le taux de scolarité, le seuil de pauvreté, l'identification aux groupes d'appartenance, la participation au secteur manufacturier, le rôle des institutions et les coopératives.



le français, je le parle par ♥



découper pour conserver

CBEF 540

6h00 Bonjour sud-ouest. Musique entrainante, météo, informations, carnet des événements, voilà ce que vous avec chaque matin avec Stéphane Boisjoly. Une réalisation de Paulette Richer.
9h00 Présent National. Magazine quotidien d'actualité se préoccupant de toute l'actualité canadienne.
9h30 La relève. [lundi, mercredi, vendredi]. Jacques Boulanger donne la première antenne à de nouveaux talent. L'ami Boulanger (mardi, jeudi). Une demi-heure de variétés, en provenance de la boîte à chanson de l'Hotel Méridien.
10h00 La vie quotidienne. Animée par Andréanne Lafond et Lizette Gervais
Lun. au ven. 11h30 à 13h00, au mi-temps du jour, émission animée par Richard Martel.
13h00 Présent à l'écoute. Emission quotidienne de tribune téléphonique sur un sujet d'actualité. Le numéro à composer est: 514-285-3723.
14h00 Culbute. Emission humoristique animée par Mouffe et Jacques Beaulieu.
16h00 à 17h00, en attendant, émission musicale animée par Richard Martel.
17h15 L'Express du sud. Emission d'affaires publiques animée par Pierre Pilon et réalisée par Mina Grossman.
18h00 De tous les points du monde. Nouvelles internationales, nationales et ontariennes.
18h20 Au fil des arts. Actualité artistique et littéraire, d'intérêt local et international.
18h40 D'un soleil à l'autre Au programme, actualité agricole
19h00 Par quatre chemins Les propos de Jacques Languirand sur les grandeurs et les singularités du comportement humain mêlé à beaucoup de musique.
Le bloc d'émissions de 20h00 à 23h00, sauf pour la demi-heure de nouvelles à 22h00, nous provient du réseau FM de Montréal
Lundi.
20h00 Book Club
20h30 à 21h00 Récital d'orgue
21h00 à 22h00 Théatre actuel
22h30 à 23h00 Les grandes religions.
Mardi
20h00 L'art d'aujourd'hui
20h30 Concert intime
21h00 Documents
22h30 Les jeunes artistes.
Mercredi
20h00 Littérature au pluriel
20h30 Les grands concerts

Vendredi
20h00 Le pont des arts
20h30 Banc d'essai
21h00 Premières
22h30 A cappella
23h00 A toi Jean-Maurice. Jean-Maurice Bailly s'entretient avec des vedettes du sport ou des journalistes; il nous communique les derniers résultats sportifs, accompagnés de musique et de chansons.
Minuit 01 Lecture de textes d'auteurs renommés ayant un sens portant à la réflexion.
Minuit 08 Alliage. Les mots et la musique se rencontrent pour offrir aux auditeurs une heure de poésie et de détente sous le signe de la qualité, animée par Denis Binet.

Samedi
6h00 à 7h00 Samechante. Richard Joubert anime cette émission
7h00 Bon week-end. Animée à tour de rôle par les annonceurs, cette émission veut à la fois divertir et informer en vous énumérant un éventail d'activités qui se déroulent dans la région.
10h00 Folklore
10h30 Les Goûts réunis
11h00 Bon week-end
12h00 Le monde maintenant
12h15 L'Éconothèque
14h00 à 15h00 Ils sont des nôtres
15h00 à 16h00 Au fil des Arts
16h00 à 17h00 A suivre
17h00 à 18h00 La petite histoire de la chanson
19h00 à 20h00 Voix et rythmes du pays
20h00 à 23h00 L'Opéra du Metropolitain
23h00 à 24h00 Musique de ballet
Minuit 03, Pensées de la nuit

Dimanche
6h00 Le matin de la fête
9h00 Orchestre canadien
10h00 Horizons
10h30 Récital
11h00 Entretiens
11h30 Orchestre de chambre
12h00 Le monde maintenant
12h15 Présent international
13h15 La science et vous
14h00 Chronique du disque
15h00 Temps libre
18h00 De tous les points du monde
18h20 Gens de mon pays
19h00 Croissant
20h00 Chez-moi
Tous les jours, à toutes les heures nous avons le radio journal. Les bulletins de nouvelles locales sont à : 6h03, 7h03, 8h15, 9h03, 12h58, 16h05, 17h 09 et 17h57 du lundi au vendredi. Les samedis à: 7h03, 8h10, 9h03, 11h03 et 12h10.